

COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Rapport

(BRUGEL-RAPPORT-2018|213-74)

Relatif à l'établissement du coût-vérité de l'eau 2017 en
Région de Bruxelles-Capitale

Etabli sur base de l'article 39 de l'ordonnance de la Région de
Bruxelles-Capitale du 20 octobre 2006 établissant un cadre
pour la politique de l'eau

13/12/2018

Table des matières

Executive Summary.....	4
1 Base légale.....	8
2 Introduction.....	9
3 Analyse et développement.....	11
3.1 Volumes d'eau	11
3.1.1 Consommation	11
3.1.2 Volumes épurés	12
3.1.3 Reporting consolidé.....	14
3.1.4 Reportings récapitulatifs	15
3.1.4.1 Production	15
3.1.4.2 Distribution	17
3.1.4.3 Approvisionnement	19
3.1.4.4 Collecte	21
3.1.4.5 Epuration.....	23
3.1.4.6 Assainissement.....	26
3.1.4.7 Total EAU	28
3.1.5 Conclusions	30
3.2 Les revenus.....	31
3.2.1 Redevance annuelle d'abonnement par logement.....	31
3.2.2 Prix de l'eau.....	31
3.2.3 Redevance assainissement communal	32
3.2.4 Redevance assainissement régional.....	32
3.2.5 Tarif non périodique.....	32
3.2.6 Subsidés	33
3.2.7 Fonds social et de solidarité internationale	33
3.2.8 Total Income	34
3.3 Les taux de récupération	36
3.3.1 Evolution des taux.....	36
3.3.1.1 Approvisionnement	36
3.3.1.2 Assainissement.....	37
3.3.1.3 Total.....	38
3.3.2 Conclusions	38
3.4 La facture	39
3.5 Les KPI's.....	41
3.5.1 Techniques.....	41
3.5.2 Financiers, technico-financiers et sociaux	46

3.6	Les Annexes	47
3.6.1	Rapports d'assurance	47
3.6.1.1	VIVAQUA	47
3.6.1.2	SBGE	48
3.6.1.3	AQUIRIS	49
3.6.2	Reportings détaillés consolidés	50
4	Conclusions	51

Executive Summary

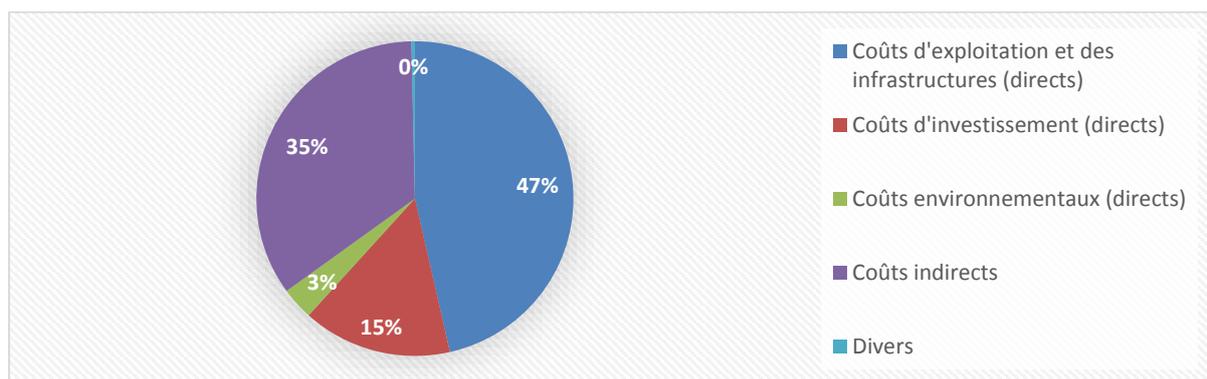
Le travail de consolidation des reportings est réalisé pour la troisième année consécutive. Néanmoins, si ce travail était auparavant réalisé par Bruxelles Environnement, il s'agit ici du premier exercice réalisé par BRUGEL.

Ce rapport traite du coût-vérité de 2017 mis en perspective avec les coûts-vérités des années précédentes afin d'identifier d'éventuels écarts significatifs.

Ce résumé présente en premier lieu l'analyse de la situation générale du secteur de l'eau, pour descendre ensuite progressivement dans le niveau de détail et tenter d'expliquer les écarts entre les différentes années.

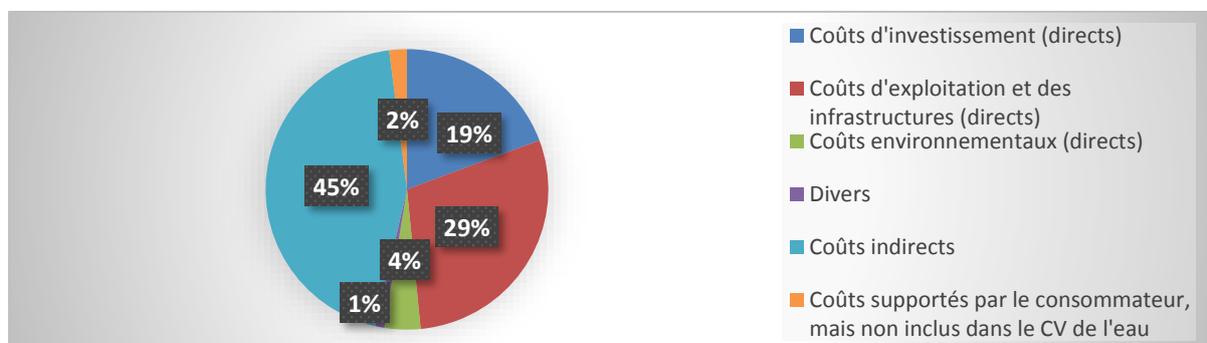
Globalement, on constate un changement majeur en 2017 puisque le coût-vérité total du cycle de l'eau a chuté en 2017 de près de 20% par rapport aux années précédentes. Pour tenter de l'expliquer, on propose de d'abord identifier la cause de ce changement

En 2015, le coût-vérité était composé comme ceci :

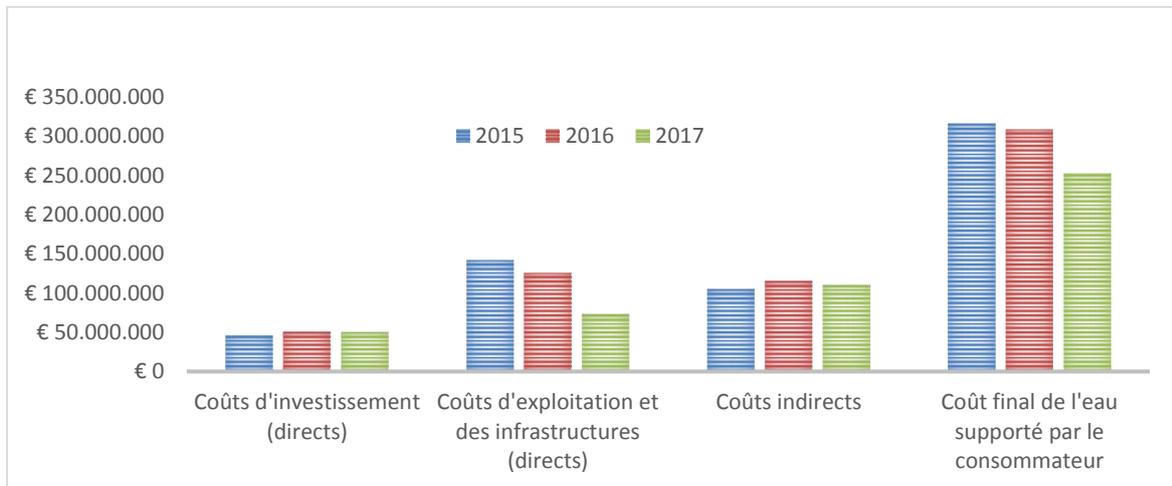


Les principales composantes sont les coûts d'exploitation ou OPEX (47 %), les coûts indirects (35%) et, dans une moindre mesure, les coûts d'investissements qui se composent exclusivement d'amortissements (15%). Les autres composantes étant trop faibles que pour peser sur le coût global.

En 2017, la composition a fortement évolué :

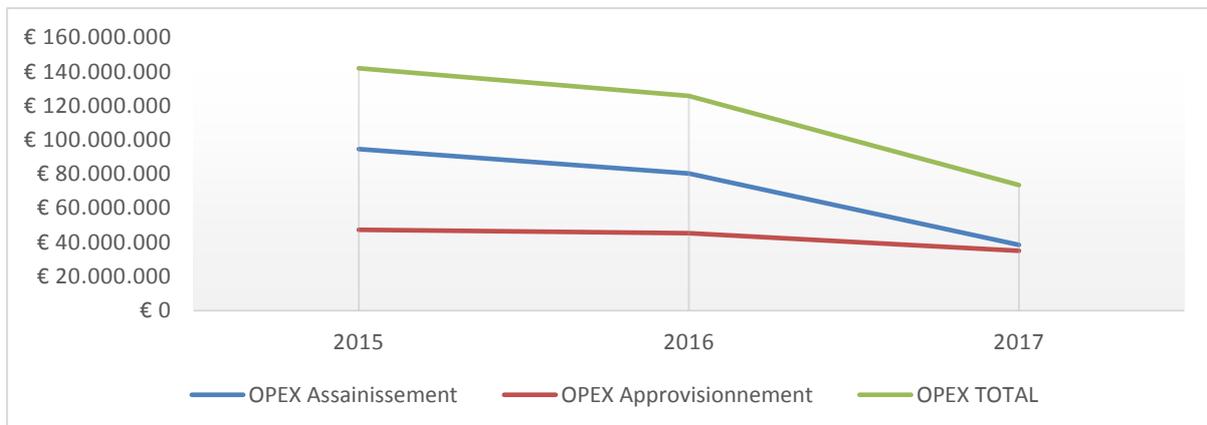


Cette évolution peut s'expliquer par une forte augmentation des coûts indirects et/ou une forte diminution des OPEX. Le graphique suivant montre l'évolution des composantes principales.



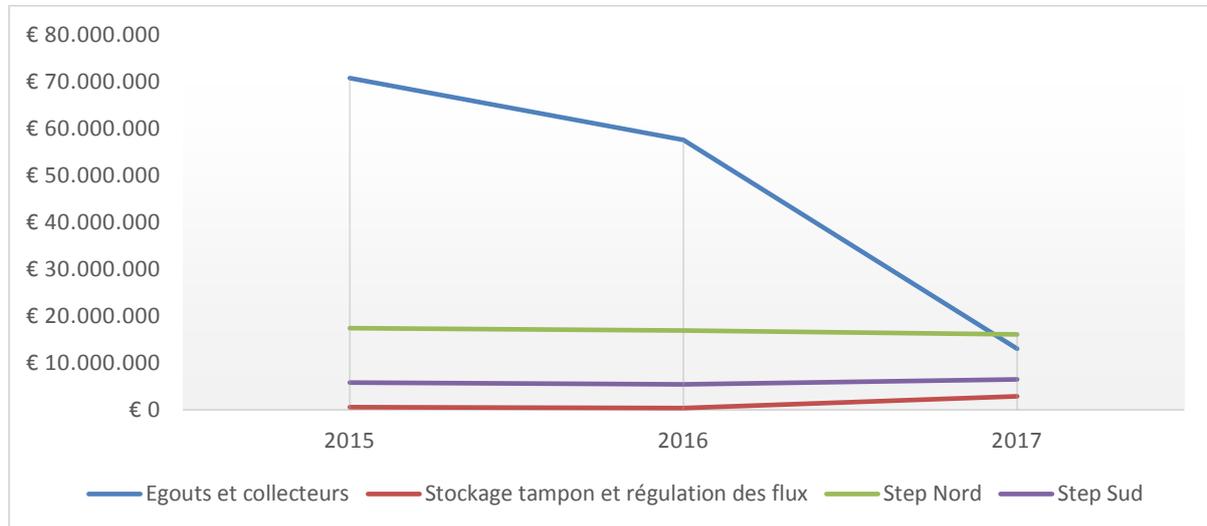
Il apparaît ainsi que seuls les OPEX ont fortement évolué sur la période et sont par conséquent, la variable explicative de ce changement.

Le cycle de l'eau étant composé de deux services, l'approvisionnement et l'assainissement, le graphique suivant montrant l'évolution des OPEX des deux services permettra de définir quelles activités ont changé :



Si le coût d'exploitation de l'approvisionnement a effectivement diminué (-25%), cette diminution (qui résulte d'une diminution des coûts de la main d'œuvre, du poste fournisseurs et de la matière première pour l'activité de distribution quasi exclusivement) est moins importante que pour l'assainissement (-60%). En 2015, l'assainissement comptait pour 2/3 des coûts OPEX total mais ne représente plus que la moitié des coûts OPEX en 2017. Cette diminution des coûts OPEX assainissement explique à elle seule 80% de la diminution du coût-vérité entre 2015 et 2017.

Le service d'assainissement est lui-même composé d'un certain nombre d'activités et sous activités. On propose d'observer sur le graphique suivant l'évolution des OPEX pour ces composantes:



Sachant que 75% des OPEX de l'assainissement provient directement de l'activité de collecte à travers le réseau d'égouttage et le stockage tampon, on pouvait prévoir que le coût de l'épuration à travers les STEP's serait moins significatif. De fait, on observe sur le graphique que les coûts d'exploitation des STEP's, qui sont par ailleurs restés stables sur la période, se situent nettement en dessous des coûts liés à la gestion de l'égouttage jusqu'en 2017.

Ce dernier graphique montre donc que si les coûts des sous activités sont restés pour la plupart globalement stables, les coûts de gestion du réseau d'égouttage ont plongé, tirant ainsi les coûts opérationnels de l'activité vers le bas et influençant le coût-vérité global de l'eau qui est passé de 5,2 €/m³ en 2015 à 4,2 €/m³ en 2017, soit une diminution de 1 €/m³.

Une analyse plus détaillée par poste de coûts permet d'expliquer ce changement. Si on constate une diminution du coût de main d'œuvre de 3,6 millions € (soit -40% par rapport à 2015) mais la quasi disparition des coûts de sous-traitance est le facteur ayant le plus d'impact. En effet, ce poste qui pesait pour un peu moins de 50% du coût total de la collecte en 2015 a diminué de 54 M€ pour ne plus que représenter 2,4% du coût de collecte total.

Une explication plausible à ce changement réside dans la fusion entre HYDROBRU et VIVAQUA et la disparition des comptes fournisseurs entre ces deux opérateurs. En effet, précédemment HYDROBRU investissait des sommes importantes sur son réseau d'égouttage et confiait ces travaux à VIVAQUA. Dans la mesure où VIVAQUA réalisait elle-même cet investissement, cette charge n'apparaissait pas dans les comptes du coût-vérité puisqu'un mécanisme était prévu pour faire disparaître les transactions entre acteurs de l'eau pour ne garder que les coûts d'exploitation effectivement supportés. Cependant, dans le cas où VIVAQUA sous-traitait à son tour cet investissement, ce coût était alors comptabilisé en compte fournisseur pris en charge dans les coûts d'exploitation et non éliminé car il ne s'agissait plus d'une transaction entre acteurs de l'eau. Le fait de doubler la sous-traitance faisait ainsi disparaître la nature même de la transaction (dans ce cas de l'investissement) et venait gonfler les chiffres de l'exploitation. Avec la fusion, cette double écriture n'existe plus et les investissements n'apparaissent plus dans les comptes d'exploitation.

En conclusion, le coût-vérité de la collecte en 2017 et plus globalement le coût de l'eau reflète une meilleure image du coût vérité au sens de l'arrêté qu'en 2015 en faisant sortir les investissements purs que l'arrêté coût-vérité exclut explicitement du CV.

Cependant, ces investissements sont majoritairement des investissements dits de maintien, c-à-d qu'ils permettent de conserver les infrastructures existantes en bon état pour une utilisation normale. En théorie, ils devraient donc correspondre aux amortissements. Or, dans la pratique, ils sont nettement supérieurs à ces derniers. Sachant que seuls les amortissements sont pris en compte dans le coût vérité, le coût de l'eau au sens de l'arrêté ne reflète pas parfaitement la réalité puisque les besoins en financement sur le réseau de collecte sont sous-évalués.

I Base légale

Dans l'article 39 de l'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau (ci-après « OCE » ou « Ordonnance cadre-eau »), il est prévu que :

« Pendant une période transitoire allant jusqu'au 31 décembre 2019, Brugel contrôle les reportings établis par les opérateurs de l'eau en vertu de l'article 38 de la présente ordonnance »

Cet article 38 fait référence aux outils nécessaires pour déterminer le coût-vérité de l'eau qui eux-mêmes renvoient à l'arrêté dit « coût-vérité » (ci-après « ACV »), approuvé par le GRBC du 03/12/2015 et établissant un outil de suivi et de reporting en vue de l'évaluation du coût-vérité de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale et abrogeant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 22 janvier 2009 établissant un plan comptable uniformisé du secteur de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale.

Cet arrêté prévoit que chaque acteur de l'eau concerné établisse annuellement un reporting propre à son/ses activité(s) pour l'exercice comptable. Pour ce faire, l'arrêté prévoit que la communication des données se fera à travers un outil électronique sous format EXCEL mis au point initialement par Bruxelles-Environnement (ci-après BE) et communiqué aux acteurs de l'eau.

Enfin, l'arrêté prévoit que BRUGEL consolide les reportings certifiés et transmette ces informations pour le 30 septembre de l'année suivant la clôture de l'exercice au Ministre en charge de la Politique de l'Eau qui en informe le Gouvernement. Dans un souci de cohérence, BRUGEL respectera la méthodologie préconisée dans l'arrêté et suivie les années précédentes.

2 Introduction

Les activités et les acteurs concernés par l'ACV sont :

1. **L'activité de la production** d'eau potable à destination de Bruxelles qui est à la charge de VIVAQUA. Elle se compose du captage, du transport, du stockage et de la répartition de l'eau. La majorité de son activité est située en Wallonie ;
2. **L'activité de la distribution** d'eau potable qui est à la charge de VIVAQUA. À ce titre, VIVAQUA est responsable de la facturation pour l'ensemble des services de l'eau ;
3. Les activités de production et de distribution d'eau potable qui mises ensemble forment **le service d'approvisionnement** ;
4. **L'activité de collecte** des eaux usées à Bruxelles qui est principalement à la charge de VIVAQUA. La collecte concerne la gestion du réseau d'égouttage, des collecteurs et des infrastructures pour le stockage tampon et la régulation des flux. En tant que propriétaire et gestionnaire de bassins d'orage et de collecteurs, la SBGE intervient également dans l'activité en tant qu'acteur à travers sa mission d'assainissement régional;
5. **L'activité d'épuration** des eaux usées bruxelloises qui est à la charge de la SBGE via la gestion des stations d'épuration. L'exploitation de la station d'épuration est confiée à AQUIRIS pour la STEP Nord. À noter qu'une partie des eaux usées flamandes sont traitées à Bruxelles ;
6. Les activités de collecte et d'épuration des eaux usées qui mises ensemble forment **le service d'assainissement** ;

Dans ses dispositions générales, l'arrêté prévoit que chaque année, dans ce cas 2018 pour l'exercice 2017 :

- Les acteurs de l'eau (VIVAQUA, SBGE et AQUIRIS) déposent à BE pour le 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice, les reportings prévus dans l'arrêté susmentionné,

Les reportings complétés d'AQUIRIS sont parvenus à BRUGEL mi-juillet. Dans le cas de la SBGE et de VIVAQUA, une demande de report a été formulée et approuvée par BRUGEL. Les reportings sont respectivement parvenus le 31 juillet et le 31 août à BRUGEL.

- Ces reportings devront être certifiés par un réviseur d'entreprise agréé. À cet effet, le réviseur d'entreprise désigné par chacun des acteurs de l'eau établira un rapport d'assurance indépendant conformément au modèle présenté en annexe R du présent arrêté.

Les rapports d'assurance pour VIVAQUA et la SBGE étaient disponibles à la même date que la remise des reportings. Le rapport pour AQUIRIS a quant à lui été communiqué le 9 octobre.

- BRUGEL consolide les reportings certifiés et transmet ces informations pour le 30 septembre de l'année suivant la clôture de l'exercice au ministre en charge de la Politique de l'Eau qui en informe le Gouvernement.

En raison des délais prolongés par les opérateurs de l'eau, BRUGEL n'a pas été en mesure de transmettre les reportings dans les délais demandés.

Notons enfin que la fusion entre HYDROBRU et VIVAQUA a été actée le 9 janvier 2018 à travers la modification de l'OCE, avec effet rétroactif. VIVAQUA a donc consolidé les comptes 2017. Dans un souci de cohérence, afin de pouvoir comparer les différentes années entre elles, les comptes 2015 et 2016 ont également été consolidés dans le présent rapport.

Dans ses dispositions générales, l'arrêté dit « coût-vérité » prévoit que chaque année les acteurs de l'eau (VIVAQUA, SBGE et AQUIRIS) déposent à BE les reportings prévus dans l'arrêté susmentionné. L'ensemble de ces données étaient disponibles pour le 31 août 2018. L'arrêté prévoit également que ces reportings devront être certifiés par un réviseur d'entreprise agréé. À cet effet, le réviseur d'entreprise désigné par chacun des acteurs de l'eau établira un rapport d'assurance indépendant. Si tous les acteurs ont bien déposé leur rapport, AQUIRIS n'a déposé le sien que courant octobre. Enfin, l'arrêté prévoit que BRUGEL consolide les reportings certifiés et transmet ces informations au ministre en charge de la Politique de l'Eau qui en informe le Gouvernement pour le 30 septembre au plus tard. Cette disposition n'a pu être respectée en raison des délais accordés aux opérateurs de l'eau.

En plus de ces procédures légales, les acteurs de l'eau ont été consultés avant finalisation du document. Si la plupart des remarques ont été intégrées directement dans le texte, certaines n'ont pas été retenues :

- Les remarques portant sur la correspondance des chiffres avec les données globales reportées ont été intégrées ;
- Les demandes d'éclaircissements et/ou de précisions ont également été incorporées ;
- Dans un souci de cohérence avec les années précédentes et de respect de l'arrêté coût-vérité, les demandes de changement méthodologique suivantes n'ont pas été prises en compte :
 - Utiliser les investissements effectivement décaissés plutôt que les amortissements. Cependant, nous avons insisté sur cette problématique dans le texte.
 - Répartir les revenus hors coût vérité uniquement sur la distribution et la collecte
 - Tenir compte des eaux de pluie dans les volumes d'eaux usées

3 Analyse et développement

3.1 Volumes d'eau

Avant de consolider les reportings 2017, cette partie analyse les volumes consommés et épurés afin de prédire leur impact :

- Sur la partie variable des coûts d'exploitation (matières premières, énergie, ...)
- Sur les revenus qui dépendent directement des volumes distribués.

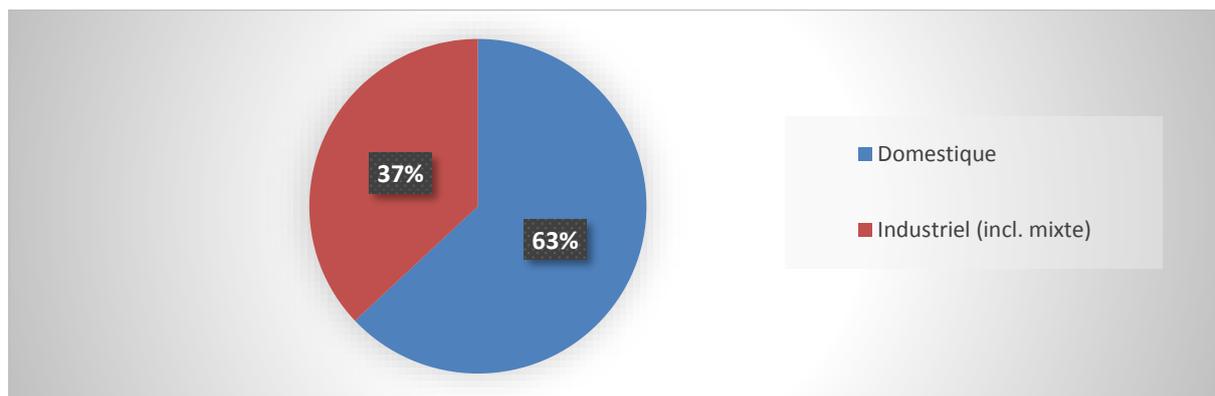
3.1.1 Consommation

	2015	2016	2017
Domestique	38.377.483 m ³	38.098.768 m ³	37.497.543 m ³
Industriel (incl. mixte)	21.657.531 m ³	21.277.655 m ³	22.015.875 m ³
Total	60.035.014 m³	59.376.423 m³	59.513.418 m³

La consommation totale en 2017 était de 59,5 Mm³ répartie entre les ménages et les entreprises.

3.1.1.1.1 Poids des secteurs

Le graphique suivant montre l'importance de chacun des deux secteurs dans la consommation totale de 2017 :

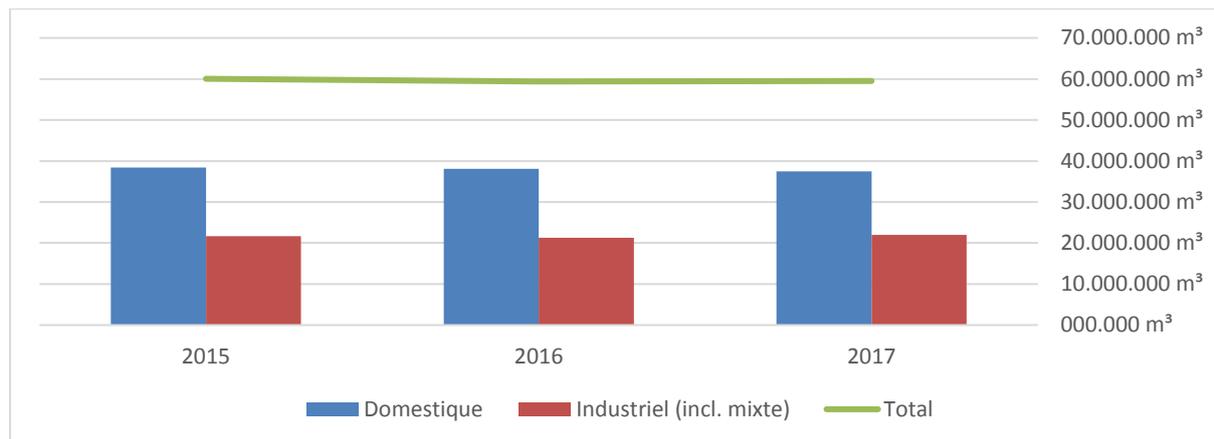


Il apparaît, à travers ce graphique, que la majorité de la consommation est à imputer au secteur domestique qui consomme à lui seul 63% de l'eau potable à Bruxelles. Les 37% restants sont consommés par le secteur professionnel composé en majeure partie par des entreprises de service. A noter que dans le cadre de l'arrêté coût-vérité et donc de ce rapport, les consommations mixtes, à savoir un mélange de consommations domestique et professionnelle, sont intégralement imputées aux entreprises, ce qui biaise en partie la bonne répartition de la consommation en faveur du secteur professionnel.

La conséquence de cette observation est qu'une augmentation de la population et/ou des habitudes de consommation des ménages aura un impact sur les finances des acteurs de l'eau. S'il en est de même pour les entreprises, son impact en sera plus limité.

3.1.1.1.2 Evolution de la consommation

Le graphique suivant montre l'évolution de la consommation entre 2015 et 2017 :



On observe sur le graphique une évolution très stable avec une très légère diminution de la consommation globale (-1%) sur la période. Celle-ci est poussée par la diminution de la consommation domestique (-2%) mais contrebalancé par l'augmentation de la consommation des entreprises (2%).

Sachant que la population bruxelloise tend à augmenter depuis plusieurs années, la diminution de la consommation globale des ménages se traduit par une diminution de la consommation moyenne par habitant pouvant être le résultat d'un changement de comportement ou de technologie moins « aquavore ».

3.1.1.1.3 Conclusions

La consommation globale est principalement influencée par la consommation des ménages mais le poids de ces derniers tend à diminuer dans le temps. Elle s'élève à 59,5 millions et est restée relativement stable sur la période bien qu'en légère diminution.

Toute chose restant égale par ailleurs, la diminution de la consommation aura comme effet de diminuer les revenus des acteurs de l'eau ainsi que, dans une moindre mesure, les coûts d'exploitation des services. Cependant, l'impact reste limité.

3.1.2 Volumes épurés

Si les revenus des services d'assainissement pour les usagers sont calculés sur base des volumes consommés, une partie des coûts d'assainissement seront directement influencés par les volumes effectivement traités (et non consommés). Le tableau suivant reprend les volumes traités par les stations d'épuration¹ et qui impacteront les coûts d'exploitation variables :

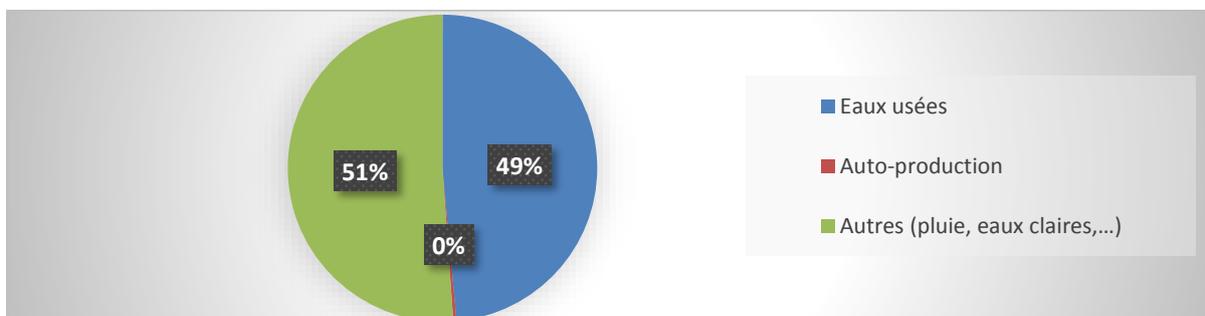
¹ Rapport d'activité SBGE 2017

	2015	2016	2017
STEP Sud	23.811.633 m ³	24.472.316 m ³	22.281.798 m ³
STEP Nord	105.002.898 m ³	112.000.981 m ³	100.313.476 m ³
Total	128.814.531 m³	136.473.297 m³	122.595.274 m³

Au total, en 2017, ce sont 122,6 Mm³ d'eaux qui ont été collectés par le réseau d'égouttage et traités dans les stations d'épuration. On observe que 82% des eaux collectées sont envoyées vers la STEP Nord, les 18% restant vers la station Sud.

3.1.2.1.1 Volumes et types d'eau traitée

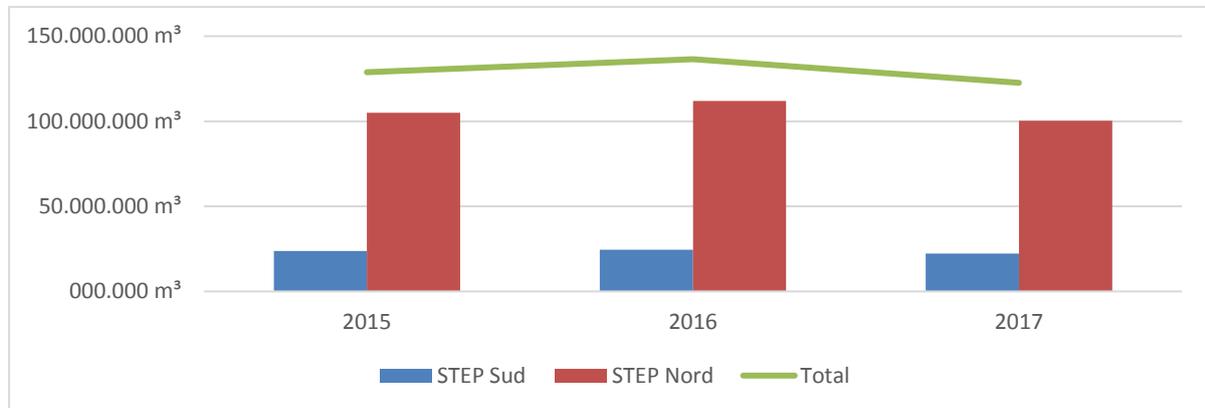
Le graphique suivant montre la composition des eaux collectées et traitées à Bruxelles en 2017:



Il apparaît à travers ce graphique que l'autoproduction en RBC est faible et que les eaux traitées ne correspondent pas aux eaux usées de notre consommation d'eau potable. En effet, on estime qu'en 2017, plus de 50% des eaux traitées proviennent des eaux de pluie (en grande majorité), des ruisseaux directement connectés à l'égout, de l'eau souterraine. Cette observation est importante pour comprendre la possible évolution des coûts d'exploitation variables du service d'assainissement qui ne suivent pas les mêmes tendances que les volumes consommés et les coûts d'approvisionnement. En effet, sur base de la différence entre les volumes consommés et épurés, l'impact d'une modification de la consommation serait moitié moins important pour les coûts variables d'assainissement que pour les coûts variables d'approvisionnement. La pluviométrie annuelle, la gestion des eaux pluviales décentralisée et le programme de maillage bleu sont autant d'exemples de facteurs ayant une influence sur les volumes à épurés et qui sont indépendants de la consommation d'eau potable. Dans la structure tarifaire actuelle, la modification des volumes consommés impacte cependant entièrement les revenus de l'assainissement. Ces éléments méritent une analyse approfondie qui n'est pas menée dans ce présent rapport.

3.1.2.1.2 Evolution des volumes

Le graphique suivant montre l'évolution des volumes d'eau traités entre 2015 et 2017 :



On observe une augmentation en 2016 suivie par une diminution plus importante sur 2017. L'impact se traduit par une diminution de 5% des volumes traités sur l'ensemble de la période.

3.1.2.1.3 Conclusions

Les coûts d'exploitation du service d'assainissement sont influencés non seulement par la consommation d'eau potable mais également par d'autres facteurs comme la pluviométrie annuelle. Globalement, ce sont plus de 120 Mm³ qui ont été collectés et épurés à Bruxelles en 2017, en grande partie dans le nord de la Région. Le coût-vérité

3.1.3 Reporting consolidé

Les reportings consolidés détaillés sont disponibles en annexe dans le fichier Excel.

3.1.4 Reportings récapitulatifs

Ci-dessous les reportings récapitulatifs du coût des activités et des services tels que demandés dans l'arrêté :

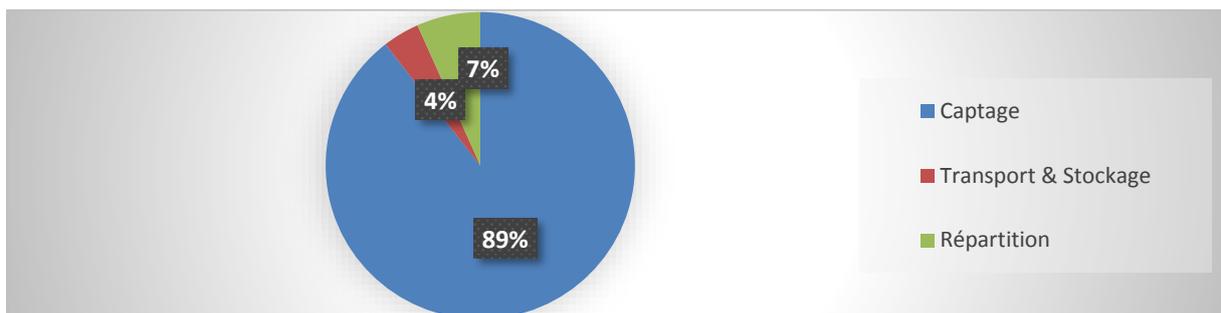
3.1.4.1 Production

	Captage	Transport & Stockage	Répartition	Total Production
Coûts d'investissement (directs)	€ 2.154.614	€ 289.108	€ 363.999	€ 2.807.722
Coûts d'exploitation et des infrastructures (directs)	€ 14.953.270	€ 440.826	€ 799.567	€ 16.193.663
Coûts environnementaux (directs)	€ 10.381.852	€ 0	€ 0	€ 10.381.852
Divers	€ 1.202.583	€ 5.453	€ 17.610	€ 1.225.646
Coût-vérité direct du cycle de l'eau	€ 28.692.320	€ 735.386	€ 1.181.177	€ 30.608.883
Coûts indirects	€ 23.091.763	€ 1.493.374	€ 2.672.029	€ 27.257.167
Coût-vérité total du cycle de l'eau	€ 51.784.083	€ 2.228.761	€ 3.853.206	€ 57.866.050
Coûts supportés par le consommateur, mais non inclus dans le CV de l'eau ²	€ 1.317.722	€ 56.714	€ 98.051	€ 1.472.487
Coût final de l'eau supporté par le consommateur	€ 53.101.806	€ 2.285.475	€ 3.951.257	€ 59.338.537
Coût-vérité de l'eau par m³ par activité	€ 0,89 €/m³	€ 0,04 €/m³	€ 0,07 €/m³	€ 1,00 €/m³
<i>Nb de m³ considérés</i>	<i>59.513.418 m³</i>	<i>59.513.418 m³</i>	<i>59.513.418 m³</i>	<i>59.513.418 m³</i>

Le coût total d'exploitation de l'activité de production est d'un peu plus de 59,3 millions €, soit un coût unitaire de 1€/m³.

3.1.4.1.1 Poids des activités

Le graphique suivant montre l'importance de chaque activité dans le coût total de l'activité de production :

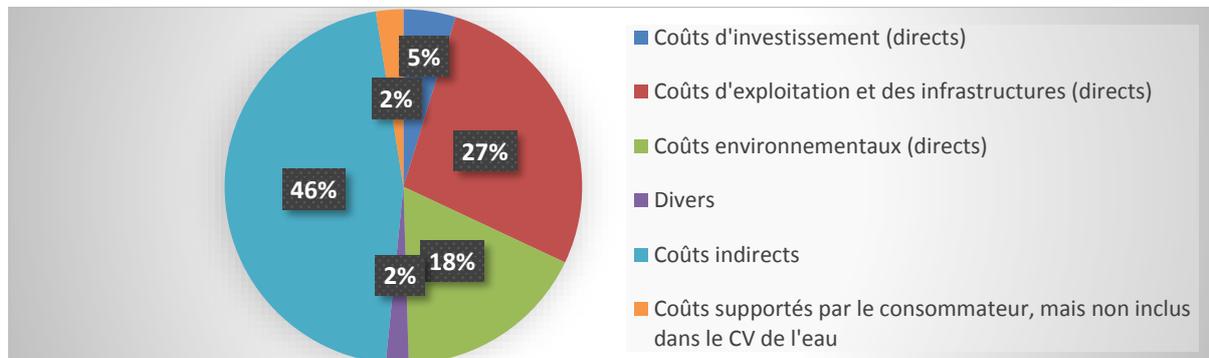


Il apparaît clairement que l'activité de captage représente l'activité principale avec 89% du coût total à elle seule. Les autres activités étant plutôt des activités accessoires au captage, faisant appel à moins de ressources.

² Charges qui n'ont pas un lien direct avec les coûts d'exploitation : les créances douteuses (dotations et/ou reprises), le fonds social et de solidarité internationale

3.1.4.1.2 Les composantes principales des coûts

Le graphique suivant montre le poids de chacune des composantes des coûts dans l'activité de production :



On peut voir que seules 3 composantes sont vraiment significatives, expliquant à elles seules plus de 90% des coûts.

Le vecteur principal de coûts sont les coûts indirects avec 46% du coût total. Cela signifie que de nombreuses ressources sont partagés entre les différentes activités de VIVAQUA. Ces coûts indirects sont majoritairement composés de frais de personnel (84%) .

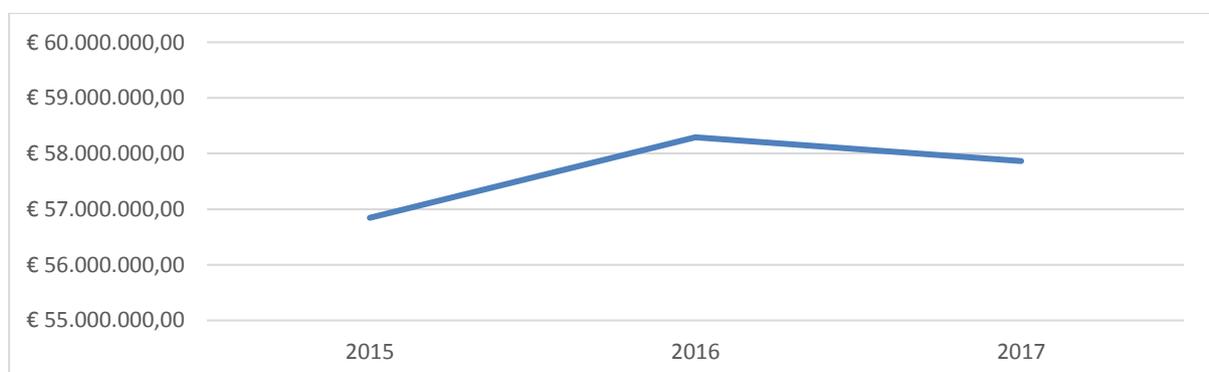
Viennent ensuite les coûts d'exploitation avec 27% du total. Ces coûts sont principalement composés de frais de personnel (54%), d'énergie (22%) et de matières premières (11%).

Enfin, les coûts environnementaux composés exclusivement de la redevance captage en Wallonie représentent 18% du total.

On peut s'étonner du faible impact des amortissements dans le coût-vérité production vu qu'il s'agit d'une industrie faisant appel à de nombreuses infrastructures. Cependant, ceci peut s'expliquer par le fait que de nombreux investissements sont déjà complètement amortis en 2017.

3.1.4.1.3 Evolution des coûts

Le graphique suivant montre l'évolution du coût vérité production entre 2015 et 2017 :



On peut voir que le coût-vérité est resté stable avec une variation de 2% sur la période. Ces variations trouvent leur justification principale dans l'augmentation des frais indirects.

En 2016, l'augmentation des frais divers et dans une moindre mesure des coûts de personnel ont fait grimper de 3% le coût de production. Si en 2017 les frais divers ont continué de grimper, ils ont été compensés par une diminution plus importante des frais de personnel directs, poussant le coût global à la baisse.

3.1.4.1.4 Conclusions

Le coût final de production est principalement influencé par son activité de captage. Son coût global s'élève à 59,3 millions €, soit un coût unitaire de 1€ par m³ distribué, montrant une relative stabilité entre 2015 et 2017. Les principales composantes du coût sont, dans l'ordre d'importance, les coûts indirects, les coûts d'exploitations et les coûts environnementaux.

3.1.4.2 Distribution

	Distribution
Coûts d'investissement (directs)	€ 11.540.278
Coûts d'exploitation et des infrastructures (directs)	€ 18.845.854
Coûts environnementaux (directs)	€ 0
Divers	€ 1.425.703
Coût-vérité direct du cycle de l'eau	€ 31.811.835
Coûts indirects	€ 44.868.869
Coût-vérité total du cycle de l'eau	€ 76.680.705
Coûts supportés par le consommateur, mais non inclus dans le CV de l'eau	€ 1.419.992
Coût final de l'eau supporté par le consommateur	€ 78.100.697
Coût-vérité de l'eau par m ³ par activité	€ 1,31 €/m ³
Nb de m ³ considérés	59.513.418 m ³

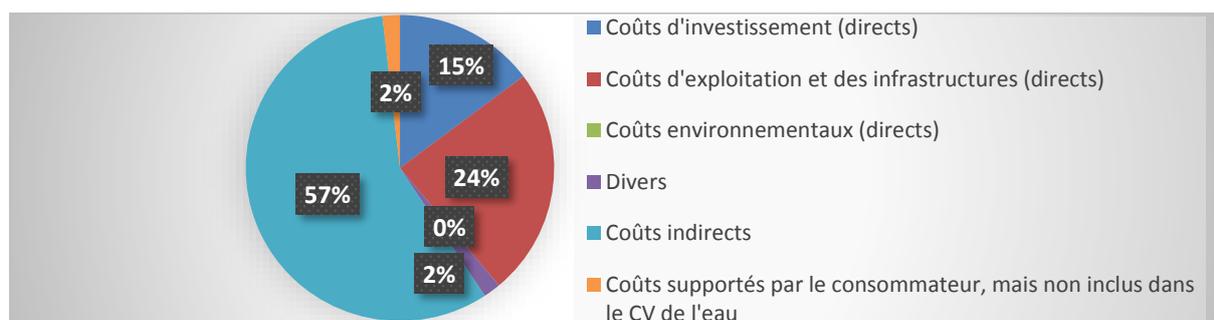
Le coût total d'exploitation de l'activité de distribution est de 78,1 millions €, soit un coût unitaire de 1,31€/m³.

3.1.4.2.1 Poids des activités

La distribution ne comprend pas de sous-activités.

3.1.4.2.2 Les composantes principales des coûts

Le graphique suivant montre le poids de chacune des composantes des coûts dans l'activité de distribution :



A nouveau, seules 3 composantes sont vraiment significatives, expliquant à elles seules plus de 95% des coûts.

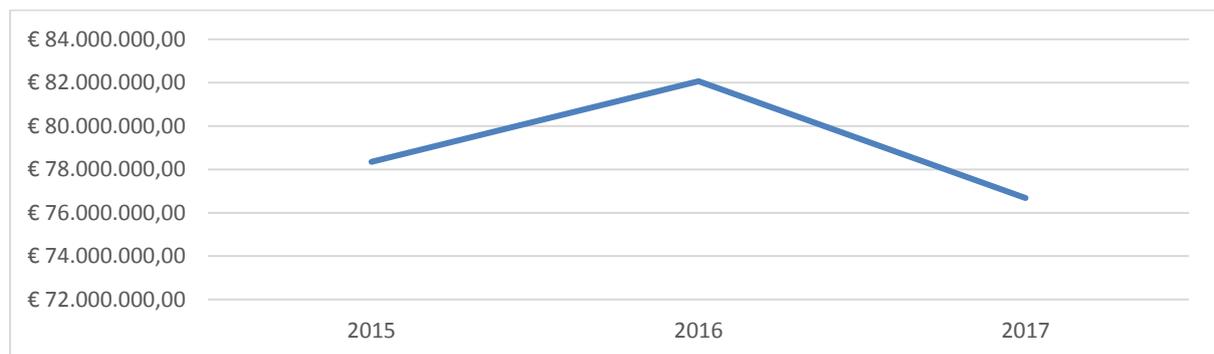
Le vecteur principal de coûts sont les coûts indirects avec 57% du coût total. Ces coûts indirects sont majoritairement composés de frais de personnel (61%), de charges financières (17%) et de frais divers (12%). Cela signifie que de nombreuses ressources sont partagées entre les différentes activités de VIVAQUA.

Viennent ensuite les coûts d'exploitation avec 24% du total. Ces coûts sont principalement composés de frais de personnel (34%), de rétribution des communes (30%) et du coût de relevés des compteurs (11%).

Enfin, les charges d'amortissements du réseau représentent 15% du coût global.

3.1.4.2.3 Evolution des coûts

Le graphique suivant montre l'évolution du coût vérité entre 2015 et 2017 :



On peut voir que le coût-vérité est resté relativement stable sur la période avec une variation de -2% sur la période. Ces variations d'une année à l'autre trouvent leur justification dans les frais indirects, la main d'œuvre et la sous-traitance.

En 2016, l'augmentation des frais divers et dans une moindre mesure des coûts de personnel indirects ont fait grimper de 5% le coût de distribution. Si en 2017 les frais indirects ont continué de grimper, ils ont été largement compensés par une diminution combinée des frais de personnel et de sous-traitance, poussant le coût global à la baisse à hauteur de 7%.

3.1.4.2.4 Conclusions

Le coût final de distribution s'élève à 78,1 millions €, soit un coût unitaire de 1,3€ par m³ distribué. Les principales composantes du coût sont, dans l'ordre d'importance, les coûts indirects, les coûts d'exploitations et les coûts d'investissements. Le coût-vérité est resté relativement stable entre 2015 et 2017 mais on observe des variations plus importantes d'une année à l'autre.

3.1.4.3 Approvisionnement

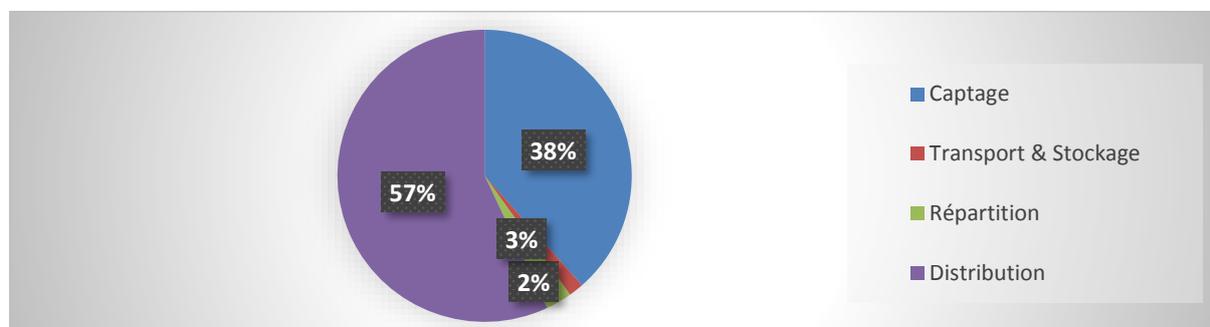
Pour rappel, les activités de production et de distribution d'eau potable forment le service d'approvisionnement

	Total Approvisionnement
Coûts d'investissement (directs)	€ 14.348.000
Coûts d'exploitation et des infrastructures (directs)	€ 35.039.517
Coûts environnementaux (directs)	€ 10.381.852
Divers	€ 2.651.349
Coût-vérité direct du cycle de l'eau	€ 62.420.719
Coûts indirects	€ 72.126.036
Coût-vérité total du cycle de l'eau	€ 134.546.755
Coûts supportés par le consommateur, mais non inclus dans le CV de l'eau	€ 2.892.479
Coût final de l'eau supporté par le consommateur	€ 137.439.234
Coût-vérité de l'eau par m ³ par activité	€ 2,31 €/m ³
Nb de m ³ considérés	59.513.418 m ³

Le coût total d'exploitation du service d'approvisionnement est d'un peu plus de 137,4 millions €, soit un coût unitaire de 2,31€ par m³ distribués.

3.1.4.3.1 Poids des activités

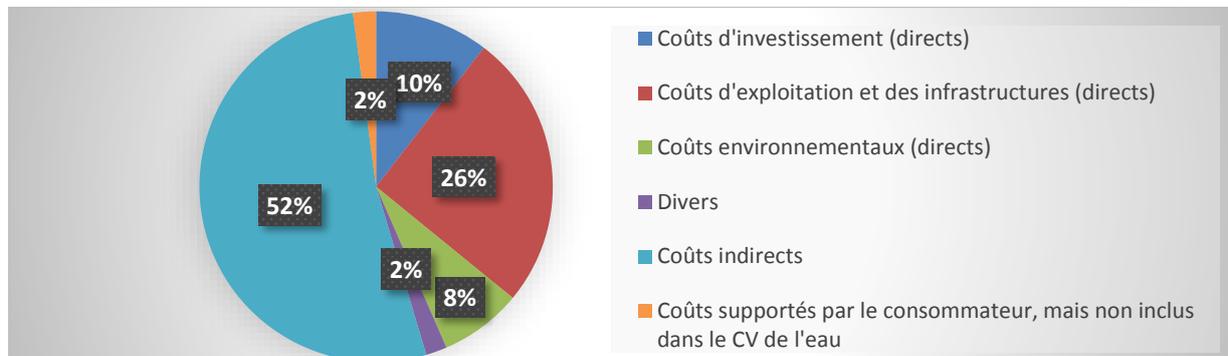
Le graphique suivant montre l'importance de chaque activité dans le coût total du service d'approvisionnement :



L'activité de distribution représente 57% du total des coûts de l'approvisionnement contre 43% pour la production dont 38% pour le captage.

3.1.4.3.2 Les composantes principales des coûts

Le graphique suivant montre le poids de chacune des composantes des coûts dans le service d'approvisionnement :



On peut voir que seules 4 composantes sont vraiment significatives, expliquant à elles seules plus de 95% des coûts.

Le vecteur principal de coûts est les coûts indirects avec 52% du coût total.

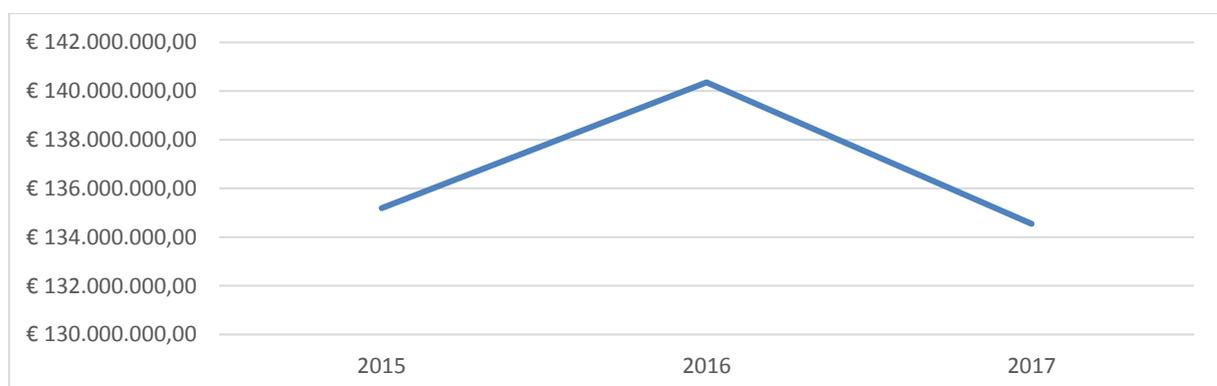
Viennent ensuite les coûts d'exploitation avec 26% du total. Ces coûts sont principalement composés de frais de personnel (44%), de la rétribution aux communes (17%), d'énergie et de matières premières (19%).

Suivi par les amortissements avec 10% du total. Son poids relativement faible peut s'expliquer par le fait qu'une partie de l'infrastructure est déjà complètement amortie.

Enfin, les coûts environnementaux composés exclusivement de la redevance captage en Wallonie représentent 8% du total.

3.1.4.3.3 Evolution des coûts

Le graphique suivant montre l'évolution du coût vérité entre 2015 et 2017 :



On peut voir que le coût-vérité d'approvisionnement en 2017 est au même niveau qu'en 2015. L'évolution suit la logique des deux activités qui composent le service qui ont toutes deux augmenté en 2016 (+4%) et diminué en 2017 (-4%).

3.1.4.3.4 Conclusions

Le coût final d'approvisionnement est principalement influencé par ses activités de distribution et de captage. Son coût global s'élève à 137,4 millions €, soit un coût unitaire de 2,31€ par m³ distribué. Les principales composantes du coût sont, dans l'ordre d'importance, les coûts indirects, les coûts d'exploitations, les amortissements et les coûts environnementaux. Il a subi consécutivement une augmentation et une diminution de même importance sur les deux dernières années.

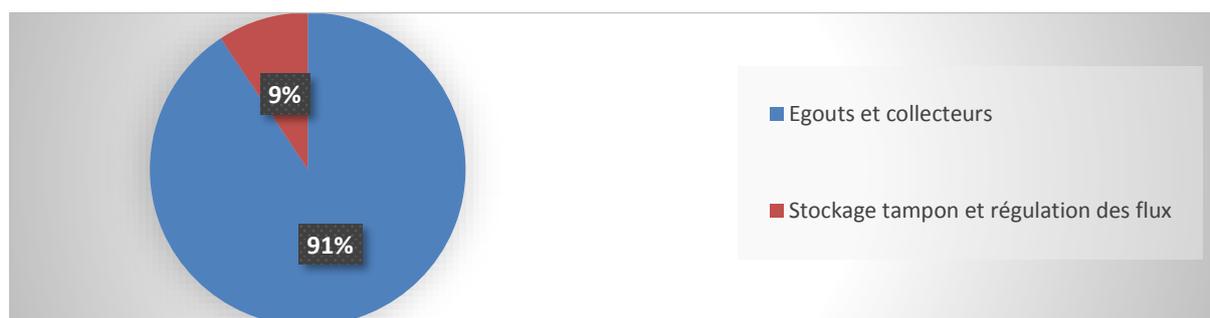
3.1.4.4 Collecte

	Egouts et collecteurs	Stockage tampon et régulation des flux	Total Collecte
Coûts d'investissement (directs)	€ 21.780.983	€ 2.693.962	€ 24.474.945
Coûts d'exploitation et des infrastructures (directs)	€ 13.031.473	€ 2.881.662	€ 15.913.135
Coûts environnementaux (directs)	€ 0	€ 0	€ 0
Divers	€ 5.045	€ 1.166	€ 6.211
Coût-vérité direct du cycle de l'eau	€ 34.817.500	€ 5.576.790	€ 40.394.291
Coûts indirects	€ 27.391.299	€ 783.179	€ 28.174.478
Coût-vérité total du cycle de l'eau	€ 62.208.800	€ 6.359.969	€ 68.568.769
Coûts supportés par le consommateur, mais non inclus dans le CV de l'eau	€ 1.293.311	€ 132.223	€ 1.425.534
Coût final de l'eau supporté par le consommateur	€ 63.502.111	€ 6.492.192	€ 69.994.303
Coût-vérité de l'eau par m ³ par activité	€ 1,07 €/m ³	€ 0,11 €/m ³	€ 1,18 €/m ³
Nb de m ³ considérés	59.513.418 m ³	59.513.418 m ³	59.513.418 m ³

Le coût total d'exploitation de l'activité de collecte a près de 70 millions €, soit un coût unitaire de 1,18€ par m³ d'eau distribué.

3.1.4.4.1 Poids des activités

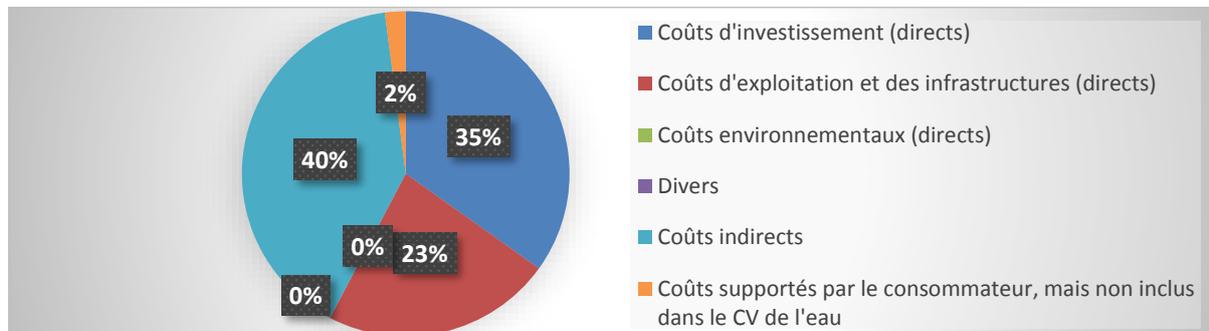
Le graphique suivant montre l'importance de chaque activité dans le coût total de l'activité de collecte :



Il apparaît clairement que l'activité d'égouttage (« Egouts et collecteurs ») représente le poste principal avec 91% du coût total à elle seule. L'activité de stockage étant plutôt une activité accessoire à l'égouttage, faisant appel à moins de ressources.

3.1.4.4.2 Les composantes principales des coûts

Le graphique suivant montre le poids relatif de chacune des composantes des coûts dans l'activité de collecte :



On peut voir que seules 3 composantes sont vraiment significatives, expliquant à elles seules 98% des coûts.

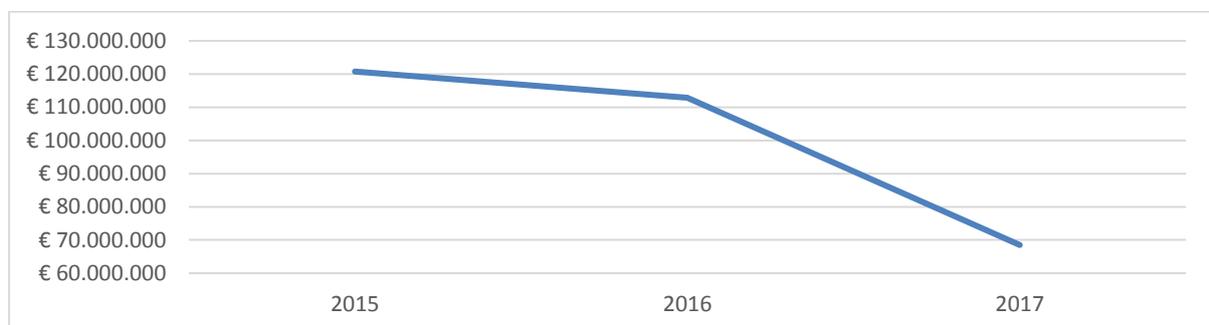
Le vecteur principal de coûts reste comme en approvisionnement les coûts indirects avec 40% du coût total. Ces coûts indirects sont majoritairement composés de frais de personnel (51%), de charges financières (29%) et de frais divers (10%). Cela signifie que de nombreuses ressources sont partagées entre les différentes activités de VIVAQUA.

Viennent ensuite les coûts d'investissement avec 35% du total. Le poids des amortissements est nettement plus important qu'en approvisionnement. Cela s'explique notamment par l'augmentation significative des investissements sur le réseau d'égouttage depuis 2010. Cette tendance devrait encore se renforcer à l'avenir.

En troisième position, on retrouve les coûts d'exploitation. Ces coûts sont principalement composés de frais de personnel (49%), de la rétribution des communes (37%) et de sous-traitance (11%).

3.1.4.4.3 Evolution des coûts

Le graphique suivant montre l'évolution du coût vérité de la collecte entre 2015 et 2017 :



On peut voir que le coût-vérité a fortement diminué sur les deux dernières années avec 43% en moins par rapport à 2015. Ces variations trouvent leur justification quasi exclusivement dans la diminution des frais de sous-traitance de VIVAQUA sur le réseau d'égouttage.

En 2016, les frais de sous-traitance ont diminué une première fois de près de 13 M€ par rapport à 2015, soit un impact de 7% sur le coût global. Ces frais ont continué à baisser en 2017, passant de 41,9 M€ à 1,2M€, soit une diminution de 39% du coût global.

Une explication plausible à ce changement réside dans la fusion entre HYDROBRU et VIVAQUA et la disparition des comptes fournisseurs entre opérateurs. En effet, précédemment HYDROBRU sous-traitait son activité d'investissement en collecte à VIVAQUA. Dans la mesure où VIVAQUA réalisait elle-même cet investissement, cette transaction était neutre dans le cadre du coût-vérité grâce au système d'ICO³. Cependant, dans le cas où VIVAQUA sous-traitait également cet investissement, ce coût était comptabilisé une deuxième fois en compte fournisseur et réapparaissait ainsi dans les comptes.

En conclusion, le coût-vérité de la collecte en 2017 reflète une meilleure image du coût vérité au sens de l'arrêté qu'en 2015 en faisant sortir les investissements purs que l'arrêté coût-vérité exclut explicitement du CV.

Cependant, ces investissements sont majoritairement des investissements dits de maintien, c-à-d qu'ils permettent de conserver les infrastructures existantes en bon état pour une utilisation normale. En théorie, ils devraient donc correspondre aux amortissements. Or, dans la pratique, ils sont nettement supérieurs à ces derniers. Sachant que seuls les amortissements sont pris en compte dans le coût vérité, le coût de l'eau au sens de l'arrêté ne reflète pas parfaitement la réalité puisque les besoins en financement sur le réseau de collecte sont sous-évalués.

3.1.4.4 Conclusions

Le coût final de collecte est principalement influencé par son activité d'égouttage. Son coût global s'élève à 70 millions €, soit un coût unitaire de 1,18€ par m³ distribué. Les principales composantes du coût sont, dans l'ordre d'importance, les coûts indirects, les coûts d'investissement et les coûts d'exploitations. On observe une forte diminution de ces coûts entre 2015 et 2017.

3.1.4.5 Epuration

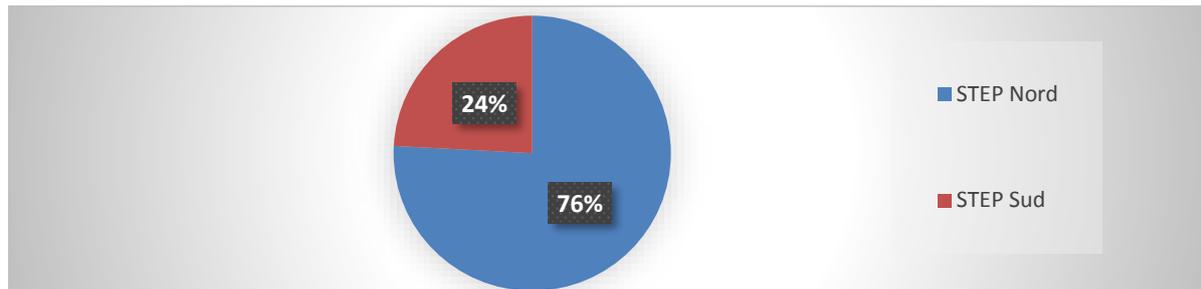
	STEP Nord	STEP Sud	Total Epuration
Coûts d'investissement (directs)	€ 9.229.709	€ 753.709	€ 9.983.418
Coûts d'exploitation et des infrastructures (directs)	€ 16.198.684	€ 6.493.035	€ 22.691.720
Coûts environnementaux (directs)	€ 0	€ 0	€ 0
Divers	€ 0	€ 0	€ 0
Coût-vérité direct du cycle de l'eau	€ 25.428.393	€ 7.246.744	€ 32.675.138
Coûts indirects	€ 8.695.306	€ 3.102.941	€ 11.798.247
Coût-vérité total du cycle de l'eau	€ 34.123.699	€ 10.349.685	€ 44.473.384
Coûts supportés par le consommateur, mais non inclus dans le CV de l'eau	€ 709.426	€ 215.168	€ 782.709
Coût final de l'eau supporté par le consommateur	€ 34.833.125	€ 10.564.854	€ 45.256.094
Coût-vérité de l'eau par m³ par activité			€ 0,76 €/m³
Nb de m³ considérés	100.313.476 m³	22.281.798 m³	59.929.508 m³

³ Les ICO sont les comptes fournisseurs entre acteurs de l'eau (par exemple l'annuité payée à AQUIRIS par la SBGE qui sous-traite l'exploitation de la STEP Nord à AQUIRIS). Ces montants sont déduits du coût-vérité afin d'éviter une double comptabilisation et ne garder que les charges directes d'exploitation.

Le coût total d'exploitation de l'activité d'épuration est d'un peu plus de 45,3 millions €, soit un coût unitaire de 0,76€ par m³ d'eau distribué.

3.1.4.5.1 Poids des activités

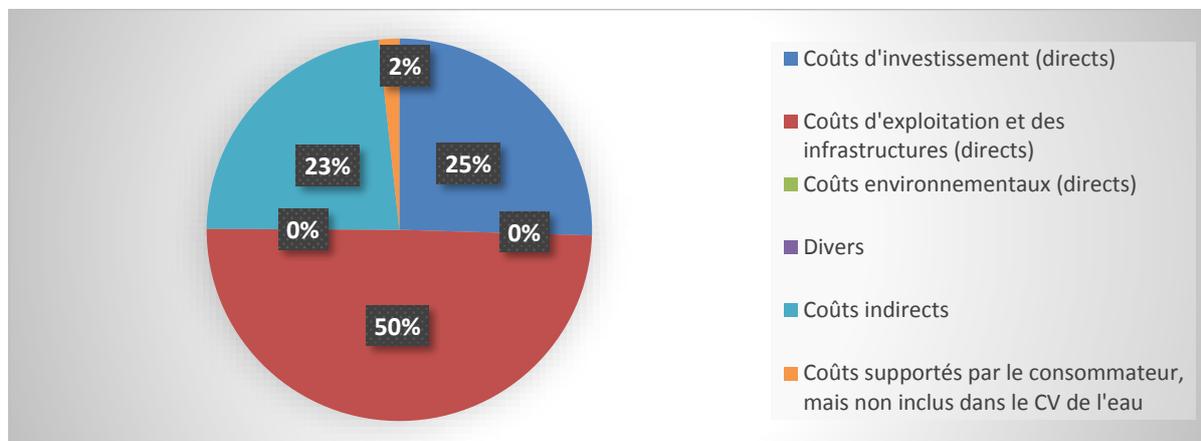
Le graphique suivant montre l'importance de chaque station d'épuration dans le coût total de l'activité d'épuration :



Il apparaît que les coûts sont trois fois plus élevés pour la STEP Nord (76%) que pour la STEP Sud (24%). En se basant sur les capacités de traitement relatives des deux STEP's⁴, cette répartition des coûts semble logique bien que non directement proportionnelle aux volumes effectivement épurés (cf. infra).

3.1.4.5.2 Les composantes principales des coûts

Le graphique suivant montre le poids de chacune des composantes des coûts dans l'activité épuration :



On peut voir que seules 3 composantes sont vraiment significatives, expliquant à elles seules 98% des coûts.

Les coûts principaux proviennent des coûts d'exploitation. Ces coûts sont majoritairement composés des coûts de sous-traitance (31%), des frais de personnel (19%), du coût de l'énergie (19%), des coûts de bâtiment (13%) et des matières premières (12%).

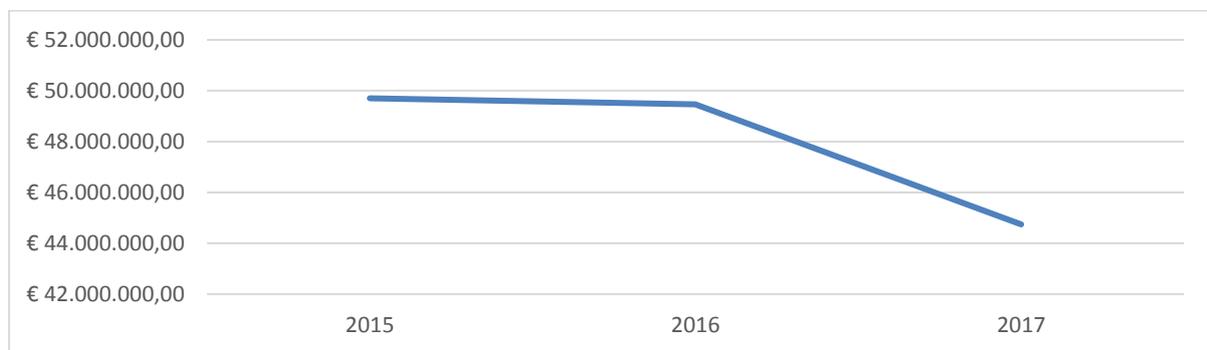
⁴ 360.000 EH pour la STEP Sud (26%) et 1.400.000 EH pour la STEP Nord (74%)

Viennent ensuite les coûts d'investissement avec 25% du total. L'amortissement de la STEP Nord représente presque 80% à elle seule.

En troisième position, on retrouve les coûts indirects avec 23%. Comparativement à l'approvisionnement, la part des frais indirects est nettement moindre. On peut expliquer ce changement par le fait que la SBGE et AQUIRIS ont un éventail d'activités moins large que VIVAQUA et que l'origine des coûts est plus facilement traçable. Ces coûts sont principalement composés des charges financières (64%), des frais de personnel (13%) et de frais divers (13%).

3.1.4.5.3 Evolution des coûts

Le graphique suivant montre l'évolution du coût véritable de l'épuration entre 2015 et 2017 :



On peut voir que si le coût-vérité a peu évolué entre 2015 et 2016, il a chuté de 10% en 2017. Si on observe des variations au sein des coûts d'exploitation, globalement l'impact en est très limité car les différents comptes qui le composent, se neutralisent. Par exemple, si la main d'œuvre et l'énergie ont augmenté pour la STEP Sud, elles ont diminué pour la STEP Nord. Il faut donc chercher des explications dans les amortissements et les coûts indirects. De fait, il apparaît dans les reportings détaillés que ces deux composantes contribuent à part égale dans la diminution des coûts.

Pour les amortissements, la diminution provient entre autres d'un amortissement exceptionnel sur la STEP Sud comptabilisé en 2016. Pour les coûts indirects, on observe principalement une diminution des charges financières et des frais divers pour AQUIRIS.

3.1.4.5.4 Conclusions

Le coût final d'épuration est principalement influencé par la STEP Nord. Le coût-vérité épuration global s'élève à 45,3 millions €, soit un coût unitaire de 0,76€ par m³ distribué. Les principales composantes du coût sont, dans l'ordre d'importance, les coûts d'exploitations, les coûts d'investissement et les coûts indirects. On observe une forte diminution de ces coûts entre 2016 et 2017.

3.1.4.6 Assainissement

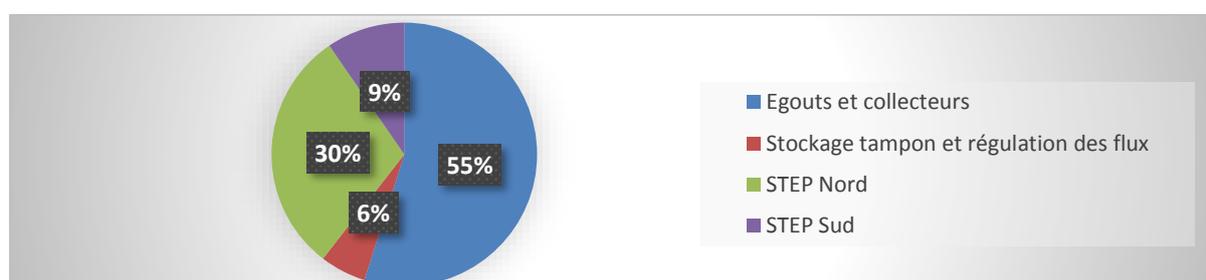
Pour rappel, les activités de collecte et d'épuration des eaux usées forment le service d'assainissement

	Total Assainissement
Coûts d'investissement (directs)	€ 34.458.363
Coûts d'exploitation et des infrastructures (directs)	€ 38.604.854
Coûts environnementaux (directs)	€ 0
Divers	€ 6.211
Coût-vérité direct du cycle de l'eau	€ 73.069.428
Coûts indirects	€ 39.972.725
Coût-vérité total du cycle de l'eau	€ 113.042.153
Coûts supportés par le consommateur, mais non inclus dans le CV de l'eau	€ 2.208.243
Coût final de l'eau supporté par le consommateur	€ 115.250.396
Coût-vérité de l'eau par m ³ par activité	€ 1,92 €/m ³
Nb de m ³ considérés	59.929.508 m ³

Le coût total d'exploitation du service d'assainissement est d'un peu plus de 115,3 millions €, soit un coût unitaire de 1,92€ par m³ distribués.

3.1.4.6.1 Poids des activités

Le graphique suivant montre l'importance de chaque activité dans le coût total du service d'assainissement :



L'activité de collecte représente 61% du total des coûts de l'assainissement contre 39% pour l'épuration. Les principales sous-activités sont le réseau d'égouttage avec 55% et la STEP Nord avec 30%. La STEP Sud (9%) et les bassins d'orage et déversoirs (6%) auront un impact moins important sur le service.

3.1.4.6.2 Les composantes principales des coûts

Le graphique suivant montre le poids de chacune des composantes des coûts dans le service d'assainissement :

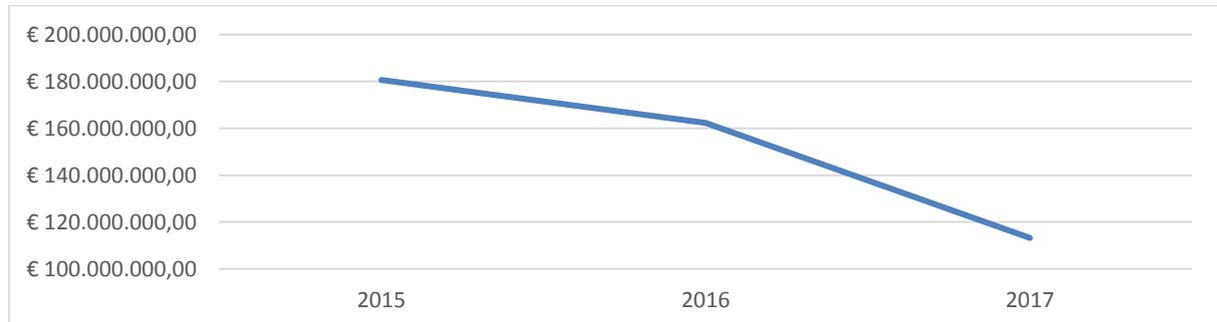


On peut voir que seules 3 composantes ont un impact significatif, expliquant à elles seules 98% des coûts.

Sans grande surprise, on retrouve en première place les coûts indirects avec 34% du coût total. Viennent juste après les coûts d'exploitation avec 33% du total. Et enfin, les amortissements avec 31% du total.

3.1.4.6.3 Evolution des coûts

Le graphique suivant montre l'évolution du coût vérité entre 2015 et 2017 :



On peut voir que le coût-vérité d'assainissement a fortement diminué sur les deux dernières années. L'évolution suit la logique des deux activités qui composent le service qui ont toutes deux diminué en 2016 (-10%) et 2017 (-30%). La raison principale vient de la diminution des coûts de sous-traitance sur le réseau d'égouttage pour VIVAQUA.

3.1.4.6.4 Conclusions

Le coût final d'assainissement est principalement influencé par ses activités d'égouttage et par la STEP Nord. Son coût global s'élève à 115,3 millions €, soit un coût unitaire de 1,92€ par m³ distribué. Les principales composantes du coût sont les coûts indirects, les coûts d'exploitations et les amortissements et sont d'importance relative assez similaire. Il a subi consécutivement deux fortes diminutions qui résulte en une diminution de 37% sur la période 2015-2017.

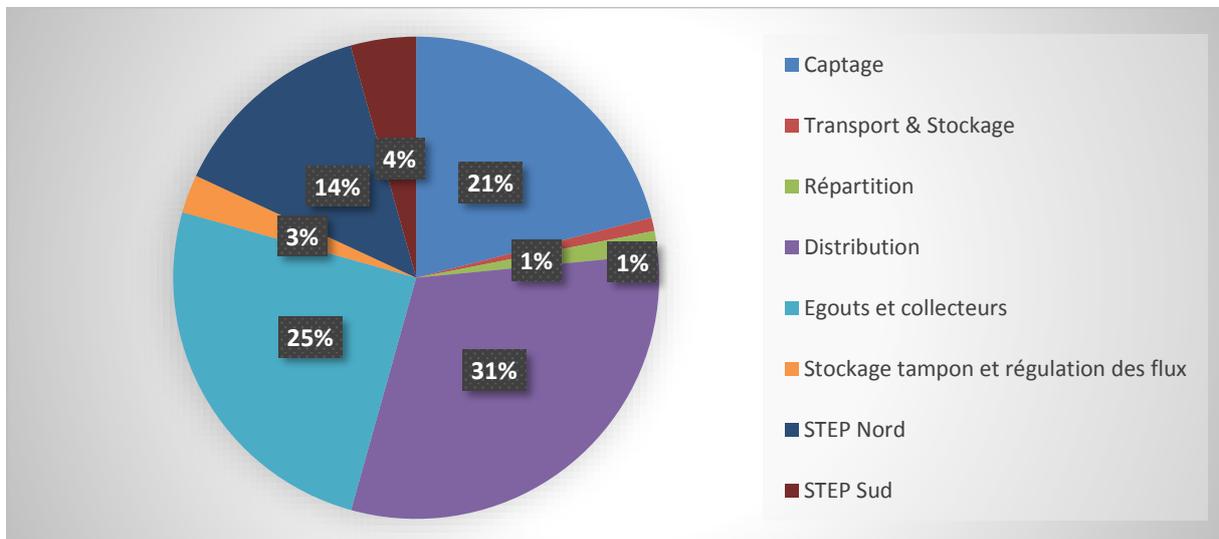
3.1.4.7 Total EAU

	TOTAL
Coûts d'investissement (directs)	€ 48.806.363
Coûts d'exploitation et des infrastructures (directs)	€ 73.644.371
Coûts environnementaux (directs)	€ 10.381.852
Divers	€ 2.657.560
Coût-vérité direct du cycle de l'eau	€ 135.490.147
Coûts indirects	€ 112.098.761
Coût-vérité total du cycle de l'eau	€ 247.588.908
Coûts supportés par le consommateur, mais non inclus dans le CV de l'eau	€ 5.100.722
Coût final de l'eau supporté par le consommateur	€ 252.689.630
Coût-vérité de l'eau par m ³ par activité	€ 4,22 €/m ³
Nb de m ³ considérés	59.929.508 m ³

Le coût total des services liés à l'utilisation de l'eau s'élève à un peu moins de 252,7 millions €, soit un coût unitaire de 4,22€ par m³ distribués en 2017.

3.1.4.7.1 Poids des activités

Le graphique suivant montre l'importance de chaque activité dans le coût total des services liés à l'utilisation de l'eau:

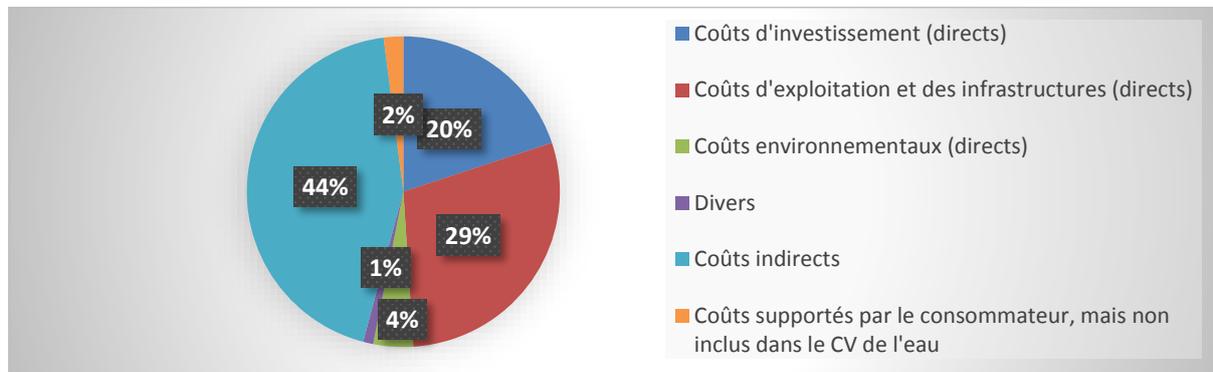


Les services liés à l'utilisation de l'eau sont répartis à 54% pour l'approvisionnement contre 46% pour l'assainissement. Ces services sont eux-mêmes composés des activités de la production (23%), de la distribution (31%), de la collecte (28%) et de l'épuration (18%).

Enfin, certaines des activités peuvent se décliner en sous-activités dont seules la distribution (31%), la gestion du réseau d'égouttage (25%), le captage (21%) et la STEP Nord (14%) auront un impact significatif sur le coût-vérité.

3.1.4.7.2 Les composantes principales des coûts

Le graphique suivant montre le poids de chacune des composantes des coûts dans les services liés à l'utilisation de l'eau :

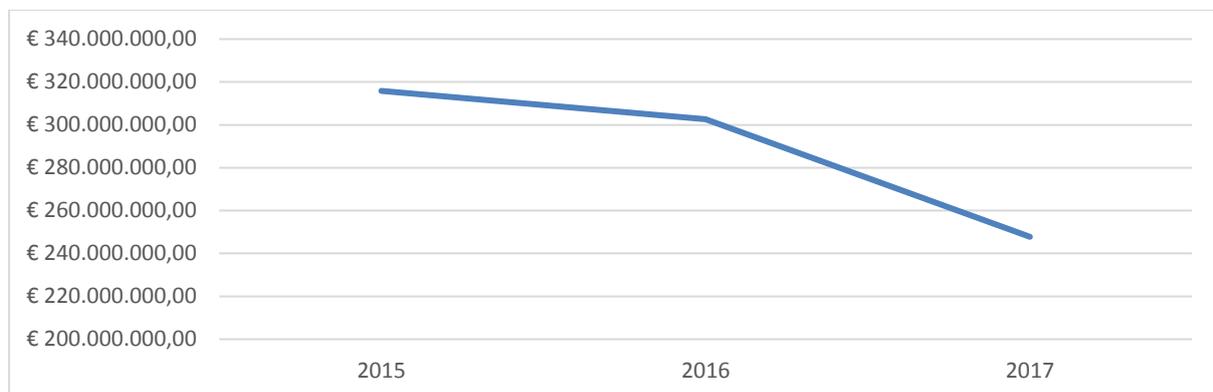


On peut voir que seules 3 composantes ont un impact significatif, expliquant à elles seules 93% des coûts.

Sans grande surprise, on retrouve, par ordre d'importance, les coûts indirects avec 44% du coût total. Viennent ensuite les coûts d'exploitation avec 29% du total. Et enfin, les coûts d'investissements ou amortissements avec 20% du total.

3.1.4.7.3 Evolution des coûts

Le graphique suivant montre l'évolution du coût vérité entre 2015 et 2017 :



Les variations pour les services d'approvisionnement ont été limitées contrairement au service d'assainissement qui a été fortement impacté par la diminution des coûts de sous-traitance de VIVAQUA sur son réseau d'égouttage.

Si le poids de l'approvisionnement vient adoucir l'impact de la diminution des coûts en assainissement avec respectivement -4% et -18% en 2016 et 2017, la tendance générale suit bien celle de l'assainissement à la baisse.

3.1.4.7.4 Conclusions

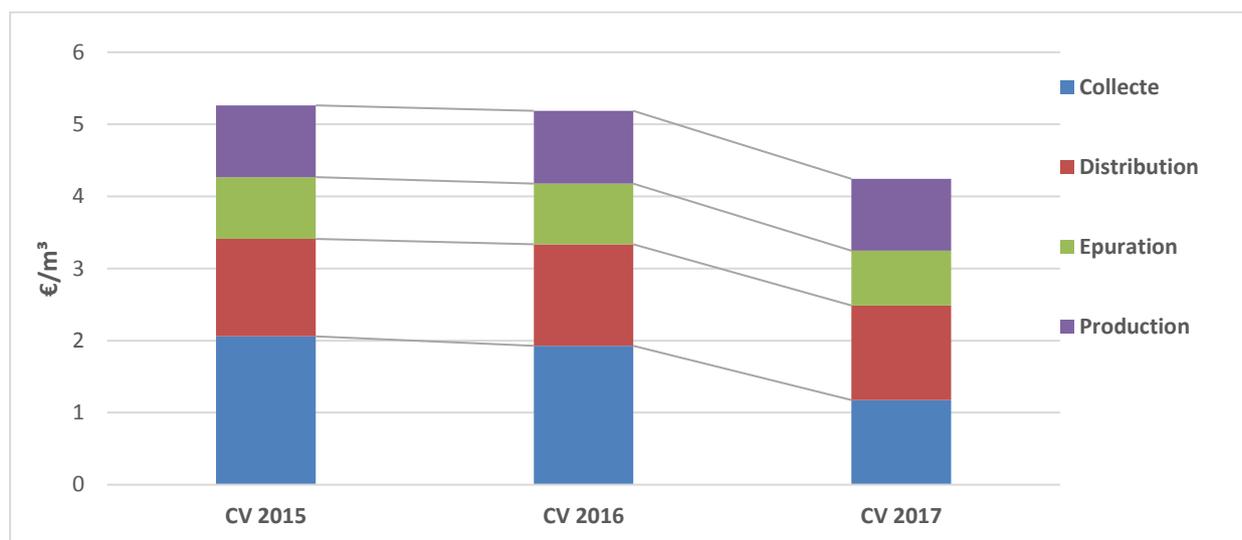
Le coût final des services liés à l'utilisation de l'eau est principalement influencé par le captage, la distribution, les activités d'épouillage et par la STEP Nord. Son coût global s'élève à 252,7 millions €, soit un coût unitaire de 4,22€ par m³ distribué. Les principales composantes du coût sont, par ordre d'importance, les coûts indirects, les coûts d'exploitations et les charges d'amortissements. Il a subi consécutivement deux diminutions, initiées par le service d'assainissement, qui résulte en une diminution de 22% sur la période 2015-2017.

3.1.5 Conclusions

Le tableau ci-dessous reprend le coût total d'exploitation pour chaque activité et service.

Activité	Coût-Vérité		Acteur
Captage	€ 53.101.806	€ 0,89 €/m ³	VIVAQUA
Transport & Stockage	€ 2.285.475	€ 0,04 €/m ³	VIVAQUA
Répartition	€ 3.951.257	€ 0,07 €/m ³	VIVAQUA
Total Production	€ 59.338.537	€ 1,00 €/m ³	VIVAQUA
Distribution	€ 78.100.697	€ 1,31 €/m ³	VIVAQUA
Approvisionnement	€ 137.439.234	€ 2,31 €/m ³	VIVAQUA
Egouts et collecteurs	€ 63.502.111	€ 1,07 €/m ³	VIVAQUA+ SBGE
Stockage tampon	€ 6.492.192	€ 0,11 €/m ³	VIVAQUA+ SBGE
Total Collecte	€ 69.994.303	€ 1,17 €/m ³	VIVAQUA+ SBGE
STEP Nord	€ 34.833.125		SBGE
STEP Sud	€ 10.564.854		SBGE
Total Epuration	€ 45.256.094	€ 0,76 €/m ³	SBGE
Assainissement	€ 115.250.396	€ 1,93 €/m ³	VIVAQUA+ SBGE
TOTAL	€ 252.689.630	€ 4,22 €/m ³	

Graphiquement, on observe les évolutions suivantes entre 2015 et 2017 :



Le coût total d'exploitation des services liés à l'utilisation de l'eau est de 252,7 millions €, soit un coût unitaire de 4,22€/m³, en diminution par rapport à 2015 et 2016. Cette forte diminution en 2017 s'explique quasi exclusivement par la forte diminution des coûts d'exploitation sur le réseau de collecte.

De par la diminution des coûts de collecte parallèlement aux coûts d'approvisionnement qui sont restés stables, le rapport de force a été modifié. En effet, la répartition entre les deux services s'est inversée par rapport aux années précédentes.

Point de vue activité, la distribution est l'activité la plus coûteuse, suivie de près par la collecte. Viennent ensuite par ordre d'importance la production et l'épuration.

Globalement, par rapport aux autres paramètres, la diminution des volumes d'eau ne semblent pas avoir eu d'impact significatif sur les coûts.

3.2 Les revenus

En contrepartie des services rendus, les acteurs de l'eau perçoivent des contributions du secteur privé sous forme de redevances et de remboursement d'investissements (non périodique) et du secteur public sous forme de subsides. A noter que les tarifs sont restés inchangés depuis 2014.

En plus de ces revenus, VIVAQUA perçoit les contributions pour le fonds social et de solidarité internationale.

3.2.1 Redevance annuelle d'abonnement par logement

Elle trouve sa justification dans le droit à être raccordé au réseau. Cette redevance est fixe et due indépendamment de la consommation d'eau potable. Elle n'est donc pas influencée par le niveau de consommation mais par le nombre de logements dans la Région. Le tableau suivant reprend les montants perçus au cours de la période :

Redevance abonnement	2015	2016	2017
Domestique	€ 14.476.315	€ 14.663.834	€ 14.545.209
Industriel (incl. mixte)	€ 645.938	€ 678.394	€ 790.698
Total	€ 15.122.253	€ 15.342.228	€ 15.335.908

Elle provient à 95% des ménages et varie très peu sur la période avec une augmentation de 1% poussée par le secteur industriel (+22%). On peut donc supposer une augmentation du nombre de professionnels installés et raccordés au réseau en 2017.

3.2.2 Prix de l'eau

Il s'agit du prix d'achat de l'eau potable à la sortie du robinet par et pour les consommateurs finaux. Le prix couvre l'entièreté du service d'approvisionnement (captage, transport, distribution). A prix inchangé, les montants dépendent exclusivement du niveau de consommation. Le tableau suivant reprend les montants perçus au cours de la période :

Prix de l'eau	2015	2016	2017
Domestique	€ 72.571.708	€ 72.657.780	€ 71.284.917
Industriel (incl. mixte)	€ 45.083.799	€ 44.656.271	€ 46.749.111
Total	€ 117.655.507	€ 117.314.051	€ 118.034.028

Les recettes proviennent à 60% des ménages et varient assez peu sur la période avec une augmentation de 4% des montants industriels annulés par une diminution de 2% des montants provenant des ménages. Cette tendance suit la logique de l'évolution de la consommation.

3.2.3 Redevance assainissement communal

Pour simplifier, il s'agit de la rétribution pour la collecte des eaux résiduaires urbaines (eaux usées + pluie). A noter que la redevance est calculée sur base du nombre de m³ consommés et non sur le nombre de m³ effectivement traités par les STEP's. Le tableau suivant reprend les montants perçus au cours de la période :

Redevance assainissement communal	2015	2016	2017
Domestique	€ 36.199.124	€ 36.209.635	€ 35.542.399
Industriel (incl. mixte)	€ 21.695.732	€ 21.469.068	€ 22.629.656
Total	€ 57.894.856	€ 57.678.703	€ 58.172.055

Le mode de calcul étant le même que pour le prix de l'eau, les conclusions sont les mêmes.

3.2.4 Redevance assainissement régional

Pour simplifier, il s'agit de la rétribution pour l'épuration des eaux résiduaires urbaines (eaux usées + pluie). A noter que la redevance est calculée sur base du nombre de m³ consommés et non sur le nombre de m³ effectivement traités par les STEP's. Le tableau suivant reprend les montants perçus au cours de la période :

Redevance assainissement régional	2015	2016	2017
Domestique	€ 19.987.805	€ 19.744.409	€ 19.413.960
Industriel (incl. mixte)	€ 12.132.102	€ 11.908.276	€ 12.526.230
Total	€ 32.119.907	€ 31.652.685	€ 31.940.190

Le mode de calcul étant le même que pour le prix de l'eau, les conclusions sont semblables. Notons tout de même que la SBGE bénéficie de quelques recettes supplémentaires en provenance des auto-producteurs. Cependant, les montants ne sont pas suffisants que pour influencer l'activité.

3.2.5 Tarif non périodique

Il s'agit des investissements réalisés par les acteurs de l'eau pour le compte de tiers (raccordement,...). Ils concernent les ménages pour la distribution et la collecte et les industries pour l'épuration. Le tableau suivant reprend les montants perçus des usagers au cours de la période pour chaque activité :

Tarif non périodique	2015	2016	2017
Distribution (VIVAQUA)	€ 4.261.977	€ 4.739.607	€ 5.008.703
Assainissement communal (VIVAQUA)	€ 721.920	€ 833.667	€ 986.767
Assainissement régional (SBGE)	€ 580.189	€ 186.610	€ 1.323
Total	€ 5.564.086	€ 5.759.884	€ 5.996.794

Si les montants sont relativement faibles par rapport aux tarifs périodiques, on constate une assez nette augmentation chez VIVAQUA alors que ces montants tendent à disparaître du côté de la SBGE (assainissement régional).

3.2.6 Subsidés

L'ordonnance prévoit que les acteurs de l'eau peuvent percevoir des revenus des autorités publiques afin de financer une partie de leurs activités. Le tableau suivant reprend les montants perçus au cours de la période pour chaque activité :

Subsidés	2015	2016	2017
Distribution + Production (VIVAQUA)	€ 0	€ 0	€ 229.454
Assainissement communal (VIVAQUA)	€ 530.203	€ 3.116.086	€ 456.047
Assainissement régional (SBGE)	€ 34.030.000	€ 42.866.000	€ 33.000.000
Total	€ 34.560.203	€ 45.982.086	€ 33.685.501

On observe que VIVAQUA a peu ou pas été aidée par les Régions ou les communes pour assurer la production, la distribution ou encore la collecte des eaux distribuées à Bruxelles. A l'inverse, la SBGE bénéficie de montants importants puisque plus de la moitié de ses ressources bruxelloises proviennent directement de la Région. On notera une augmentation exceptionnelle en 2016 qui résulte du règlement d'un litige entre AQUIRIS et la SBGE.

3.2.7 Fonds social et de solidarité internationale

L'ordonnance prévoit l'obligation de prélever un certain montant afin d'alimenter un fonds social et un fonds de solidarité internationale afin de venir en aide au plus défavorisés. Les montants sont fixés et varient exclusivement en fonction des volumes distribués. Le tableau suivant reprend les montants perçus au cours de la période :

Fonds	2015	2016	2017
Social	€ 1.801.050	€ 1.781.293	€ 1.785.403
Solidarité internationale	€ 300.175	€ 296.882	€ 297.567
Total	€ 2.101.225	€ 2.078.175	€ 2.082.970

Ces montants ne sont pas considérés comme faisant partie du coût de vérité et n'ont pas d'impact sur la gestion et l'exploitation des infrastructures. On retrouvera exactement les mêmes montants en charge et en produit puisque ces montants sont intégralement reversés. Il n'y a donc pas lieu de développer cette partie.

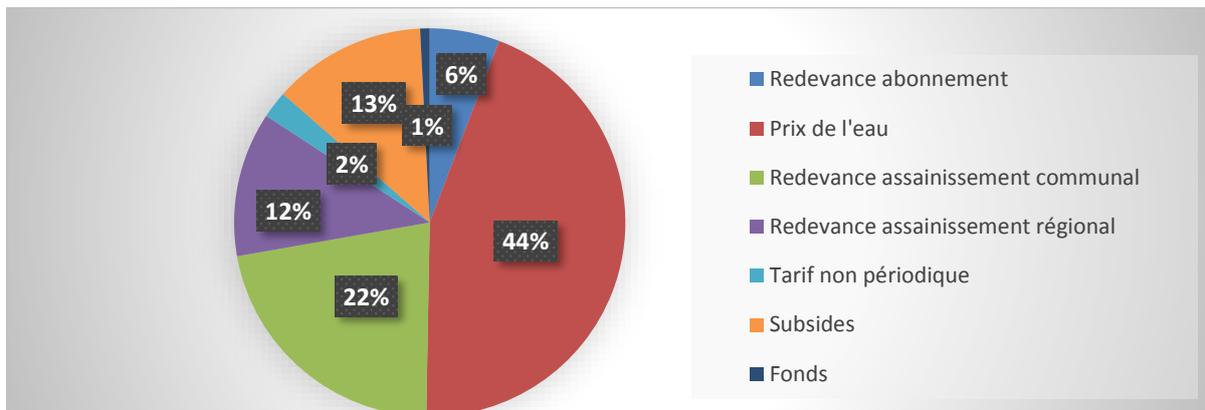
3.2.8 Total Income

Globalement, les acteurs de l'eau ont perçu sur la période pour leurs activité ces montants:

Revenus	2015	2016	2017
Redevance abonnement	€ 15.122.253	€ 15.342.228	€ 15.335.908
Prix de l'eau	€ 117.655.507	€ 117.314.051	€ 118.034.028
Redevance assainissement communal	€ 57.894.856	€ 57.678.703	€ 58.172.055
Redevance assainissement régional	€ 32.119.907	€ 31.652.685	€ 31.940.190
Tarif non périodique	€ 5.564.087	€ 5.759.884	€ 5.996.794
Subsides	€ 34.560.203	€ 45.982.086	€ 33.685.501
Fonds	€ 2.101.225	€ 2.078.175	€ 2.082.970
Total	€ 265.018.039	€ 275.807.812	€ 265.247.446
Revenu unitaire	4,41€/m³	4,65€/m³	4,46€/m³

3.2.8.1.1 Les composantes principales des revenus

Le graphique suivant montre le poids de chacune des composantes des revenus dans les services liés à l'utilisation de l'eau en 2017 :

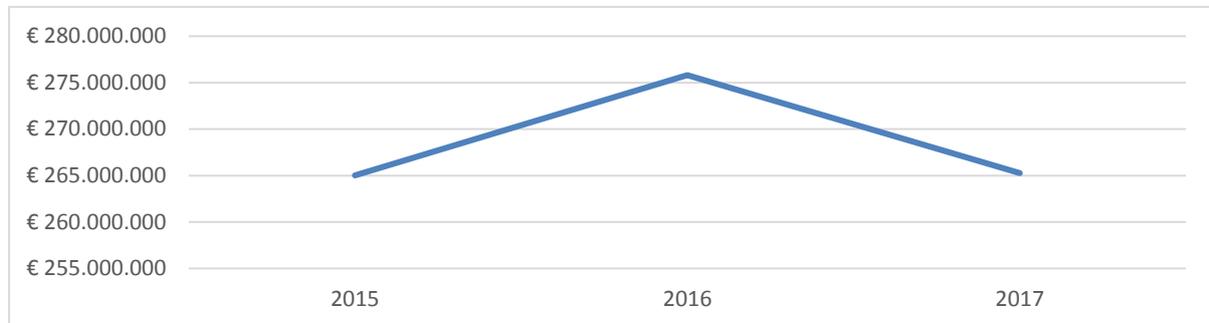


On peut voir que seules les composantes périodiques et les subsides ont un impact significatif, expliquant à eux seuls 97% des revenus.

L'achat d'eau est la composante principale avec 44% des recettes rien que pour l'approvisionnement, suivi par la redevance assainissement régional (12%) et les subsides (13%), soit un total de 25% pour l'épuration. Vient ensuite la redevance d'assainissement communal avec 22% pour couvrir les charges de collecte. Enfin, 6% des recettes sont perçues à travers la redevance abonnement et répartis équitablement entre la collecte et la distribution.

3.2.8.1.2 Evolution des revenus

Le graphique suivant montre l'évolution des recettes entre 2015 et 2017 :



On observe une forte augmentation entre 2015 et 2016, suivie par une diminution du même ordre entre 2016 et 2017. Cependant, ce pic en 2016 s'explique uniquement par une augmentation des subsides pour couvrir une charge exceptionnelle n'apparaissant d'ailleurs pas dans les charges d'exploitation.

3.2.8.1.3 Conclusions

Le tableau ci-dessous est un récapitulatif des revenus perçus par les acteurs de l'eau pour les activités dont ils sont gestionnaires, hors fonds social et solidarité internationale :

REVENU	Approvisionnement	Assainissement communal	Assainissement Régional	Assainissement	Total EAU
Domestique	€ 83.566.225	€ 43.801.771	€ 19.413.960	€ 63.215.731	€ 146.781.956
Industriel	€ 47.144.460	€ 23.025.006	€ 12.527.553	€ 35.552.559	€ 82.697.019
Subside	€ 229.454	€ 456.047	€ 33.000.000	€ 33.456.047	€ 33.685.501
Total	€ 130.940.139	€ 67.282.823	€ 64.941.513	€ 132.224.337	€ 263.164.476
Revenu unitaire	€/m³ 2,20	€/m³ 1,13	€/m³ 1,09	€/m³ 2,22	€/m³ 4,42

Le service d'approvisionnement est financé à hauteur de 130,9 millions € (soit un revenu moyen de 2,2 €/m³). Si ce montant augmente par rapport à 2016, il reste inférieur à celui des coûts du service. On notera également que ce service ne bénéficie pas ou très peu de contributions des pouvoirs locaux.

Le service d'assainissement est financé à hauteur de 132,2 millions € (soit un revenu moyen de 2,22 €/m³) répartis plus ou moins équitablement entre l'assainissement communal (51%) et l'assainissement régional (49%). Si ce montant diminue par rapport à 2016, il a été établi dans la partie précédente que les coûts d'exploitation ont été fortement impactés par la fusion entre HYDROBRU et VIVAQUA. La conséquence en est que les revenus dépassent largement les coûts d'exploitation en 2017. On notera également que si l'assainissement communal bénéficie de très peu de contributions des pouvoirs locaux, il n'en est pas de même pour l'assainissement régional qui assure plus de 50% de ses revenus bruxellois à travers les subsides régionaux et auxquels s'ajoute une contribution d'AQUAFIN pour les eaux usées flamandes traitées à Bruxelles. A noter qu'au-delà de l'exploitation, ces subsides vont permettre de financer de l'investissement (remboursement de la STEP Nord, ...)

Les recettes sont exclusivement influencées par le paramètre « volume de consommation » depuis 2014 et proviennent en grande partie de ses tarifs périodiques et des subsides perçus par la SBGE. Les ménages sont les principaux contributeurs.

Globalement, les acteurs de l'eau ont perçu 263,2 millions € en 2017, soit un revenu unitaire de 4,42 € par m³ distribué (plus 0,04 €/m³ pour les fonds). Les principales ressources sont, par ordre d'importance, l'approvisionnement (47%), l'assainissement régional (25%) et communal (25%).

Sans tenir compte des événements exceptionnels, les recettes sont restées très stables sur la période. Parallèlement à la diminution des coûts, l'impact devrait être positif sur les taux de récupération

3.3 Les taux de récupération

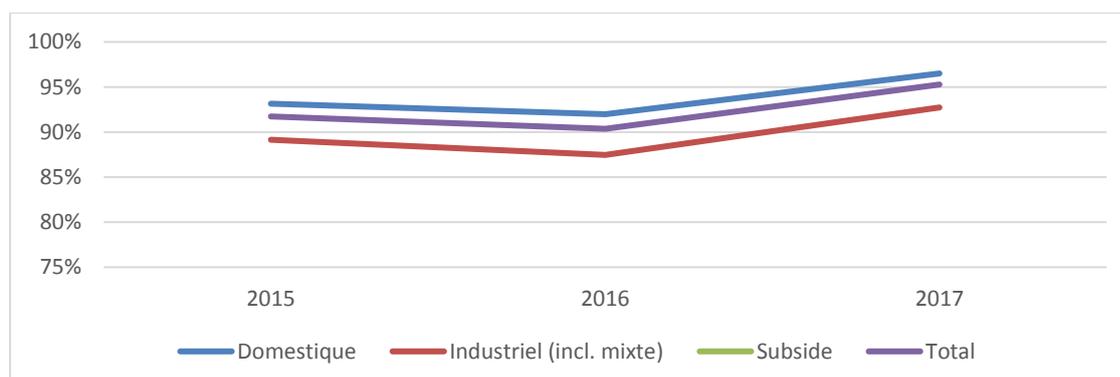
Maintenant que les coûts et revenus ont été consolidés, Il est possible de calculer le taux de couverture du coût vérité en divisant les revenus par les coûts. Ces coûts ne tiennent pas compte des investissements effectivement consentis, il s'agit de la couverture des coûts d'exploitation (en ce compris les amortissements). Le tableau suivant reprend les taux de récupération des coûts des services par rapport à l'ensemble des recettes perçues en 2017 :

Taux de récupération	Approvisionnement	Assainissement	TOTAL
Domestique	97%	87%	92%
Industriel (incl. mixte)	93%	83%	88%
Subside	0%	29%	13%
Total	95%	115%	104%

3.3.1 Evolution des taux

3.3.1.1 Approvisionnement

Le graphique suivant illustre l'évolution des termes entre 2015 et 2017 pour les services d'approvisionnement :

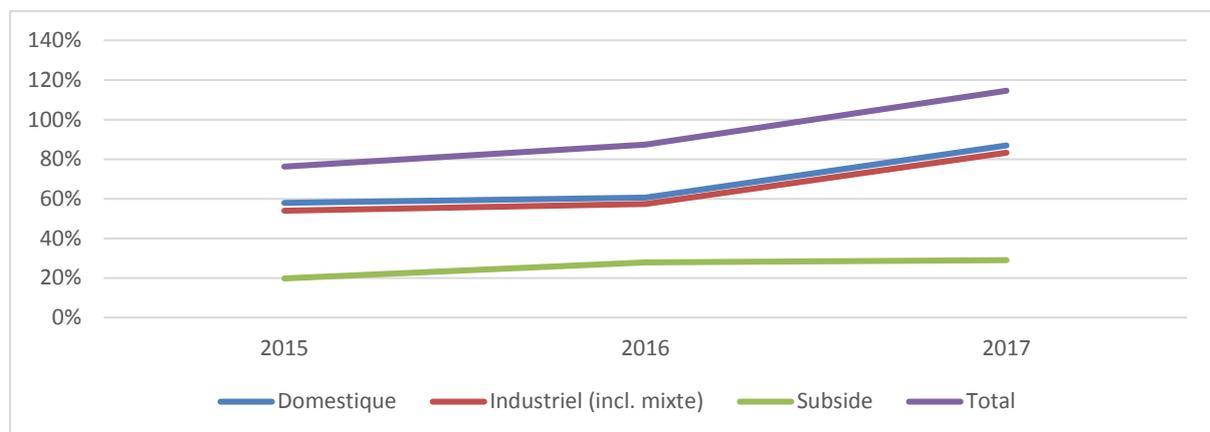


On peut voir que les termes s'améliorent pour l'approvisionnement en 2017 pour l'ensemble des secteurs avec 4 points supplémentaires par rapport à 2016. Cette évolution s'explique par une diminution des coûts combinée à une légère augmentation des revenus.

Afin d'atteindre un taux de récupération de 100%, toutes autres choses restant égales, les revenus de l'approvisionnement devraient augmenter de 5% en 2018.

3.3.1.2 Assainissement

Le graphique suivant illustre l'évolution des termes entre 2015 et 2017 :



On peut voir que les termes s'améliorent nettement pour l'assainissement en 2017 pour l'ensemble des secteurs (y compris la part des subsides) avec 28 points supplémentaires par rapport à 2016, dépassant ainsi facilement la barre des 100%. Cette évolution s'explique par une forte diminution des coûts parallèlement à un très léger tassement des revenus. Cependant, ce résultat est à nuancer, il s'explique surtout par un changement méthodologique de comptabilisation des charges suite à la fusion entre VIVAQUA et HYDROBRU. En effet, une partie de l'investissement sur le réseau d'égouttage se sont retrouvés dans les comptes d'exploitation en 2015 et 2016 alors qu'ils en sont exclus en 2017. En tenant compte de cette remarque, les taux actuels de l'assainissement 2017 tendent à s'aligner sur ceux du passé.

Afin d'atteindre un taux de récupération de 100%, toutes autres choses restant égales, les revenus issus de l'assainissement devraient diminuer de 13% en 2018. Ce

3.3.1.3 Total

Le graphique suivant illustre l'évolution des termes pour l'ensemble des services entre 2015 et 2017 :



On observe que les termes s'améliorent pour l'ensemble des services sur les 2 dernières années, plus particulièrement en 2017 et ce, pour tous les secteurs, avec 15 points supplémentaires par rapport à 2016. Cette évolution s'explique par une nette amélioration des termes de l'assainissement et dans une moindre mesure, des termes de l'approvisionnement permettant à présent de couvrir 100% des coûts des services. Cela signifie donc que globalement, les acteurs de l'eau perçoivent suffisamment de recettes que pour assurer 100% du financement de l'activité.

Cependant, il faut nuancer ce constat. Si les besoins annuels en investissement afin d'assurer le maintien de l'activité correspondent approximativement aux amortissements pour l'approvisionnement, il n'en est pas de même pour l'assainissement, et plus particulièrement pour la collecte. En tenant compte du besoin réel en financement, les taux repassent sous la barre des 100%. Cette remarque est également vraie pour l'épuration qui doit actuellement faire face à des chantiers importants dont par exemple la mise à niveau de la STEP Sud.

Sans tenir de la remarque précédente, afin d'atteindre un taux de récupération de 100%, toutes autres choses restant égales, les revenus des services liés à l'utilisation de l'eau devraient globalement diminuer de 4% en 2018.

3.3.2 Conclusions

Les coûts d'exploitation du service d'approvisionnement sont couverts à 95% exclusivement par les tarifs. Le secteur domestique couvre un peu mieux les coûts que l'industrie et le service ne bénéficie pas de contributions directes du public. Les termes des taux de récupération se sont améliorés en 2017 pour l'ensemble des secteurs avec 4 points supplémentaires par rapport à 2016. Cette évolution s'explique par une diminution importante des coûts combinée à une légère augmentation des revenus.

Les coûts d'exploitation du service d'assainissement sont couverts à 115% par les revenus en provenance des secteurs privés d'une part (à hauteur de 86%), et de l'aide publique d'autre part (à hauteur de 29%). Le domestique couvre un peu mieux les coûts que l'industrie et les contributions directes du public (subsidés) sont importantes. Les subsides permettent donc de générer des bénéfices sur la partie exploitation du service. Les termes se sont nettement améliorés pour l'assainissement en 2017 pour l'ensemble des secteurs (y compris la part des subsides) avec 28 points supplémentaires par rapport à 2016, dépassant ainsi facilement la barre des 100%. Cette évolution s'explique par une forte diminution des coûts parallèlement à un très léger tassement des revenus.

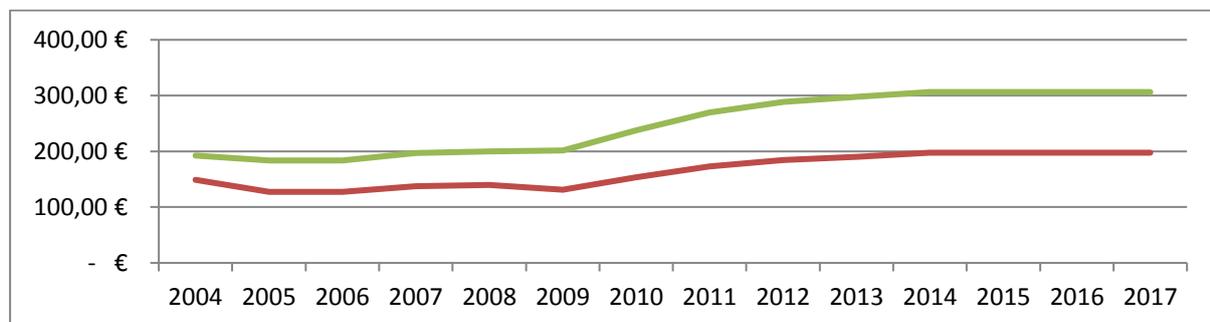
Globalement les coûts sont couverts à 104%, ce qui signifie que les recettes sont plus importantes que le coût vérité. Le domestique (92%) contribue relativement plus que l'industrie (88%) et la Région intervient pour un total de 13% dans les coûts des services liés à l'utilisation de l'eau. Les termes se sont améliorés pour l'ensemble des services sur les 2 dernières années et ce, plus particulièrement en 2017. Cette évolution s'explique par une nette amélioration des termes de l'assainissement et dans une moindre mesure, des termes de l'approvisionnement permettant à présent de couvrir 100% des coûts des services. Cela signifie donc que globalement, les acteurs de l'eau perçoivent suffisamment de recettes que pour assurer 100% du financement de l'activité. Cependant, il faut nuancer ce constat. Si les besoins annuels en investissement afin d'assurer le maintien de l'activité correspondent approximativement aux amortissements pour l'approvisionnement, il en est pas de même pour l'assainissement, et plus particulièrement pour la collecte. En tenant compte du besoin réel en financement, les taux repassent sous la barre des 100%.

3.4 La facture

La consommation annuelle moyenne d'eau du robinet des bruxellois est comprise entre 35 et 40 m³ par habitant pour un logement généralement occupé par un ménage composé de 2 personnes. Cette consommation tend à diminuer et donc, à prix inchangés, la facture également.

En 2017, la facture moyenne des ménages était comprise entre 250 et 300€ pour leur consommation annuelle, soit un prix unitaire d'un peu plus de 3,5 €/m³. A noter que ce prix unitaire augmentera de façon exponentielle avec la consommation.

Le graphique suivant montre l'évolution de la facture pour une consommation moyenne depuis 2004 :



On peut voir que si la facture a fortement augmenté entre 2009 et 2012, elle s'est stabilisée depuis et aurait même tendance à diminuer.

Qu'en est-il des autres Régions ? Le tableau ci-dessous est un récapitulatif de la facture payée pour différentes compositions de ménages en fonction des consommations moyennes observées et de la Région dans laquelle on se trouve. A noter que les prix peuvent varier d'une commune à l'autre en Wallonie et en Flandre. Dans ce cas, On prend les tarifs appliqués les plus courants (dans plus de 80% des cas), hors TVA :

Ménage	Conso	Moy.	BRUXELLES		WALLONIE		FLANDRE	
			Facture	Prix	Facture	Prix	Facture	Prix
1 pers	48 m ³	48 m ³	€ 209,3	4,3612 €/m ³	€ 268,8	5,6008 €/m ³	€ 270,0	5,6250 €/m ³
2 pers	75 m ³	38 m ³	€ 279,2	3,7223 €/m ³	€ 412,3	5,4967 €/m ³	€ 353,0	4,7067 €/m ³
3 pers	104 m ³	35 m ³	€ 359,9	3,4605 €/m ³	€ 566,3	5,4451 €/m ³	€ 444,0	4,2692 €/m ³
4 pers	127 m ³	32 m ³	€ 408,0	3,2123 €/m ³	€ 688,5	5,4211 €/m ³	€ 511,0	4,0236 €/m ³
5 pers	154 m ³	31 m ³	€ 477,8	3,1026 €/m ³	€ 831,9	5,4018 €/m ³	€ 593,0	3,8506 €/m ³

Un ménage consommant de manière raisonnable payera une facture comprise entre 250 et 300€ pour sa consommation d'eau en 2017. Cette facture est stable depuis 2015.

Pour une consommation normale, Bruxelles est de loin la Région la moins chère de Belgique. La facture au m³ diminue avec l'augmentation de la composition des ménages car la cohabitation permet de diminuer la consommation moyenne au sein du logement. Par contre, au plus la consommation moyenne augmente, au plus les écarts diminuent avec les autres Régions.

3.5 Les KPI's

3.5.1 Techniques

Le tableau suivant reprend l'ensemble des indicateurs définis dans l'arrêté qui ont été calculés pour 2016 et 2017. La dernière colonne montre l'évolution de l'indicateur entre ces deux années.

#	Indicateur	Unité	2017	2016	Valeur Seuil	Valeur objectif	Variation		
							2017 / 2016	2017 / Seuil	2017 / objectif
La continuité et la suffisance de l'eau distribuée									
1.1	Nombre annuel d'interruptions non programmées de service	Unité	936	834			12%	n.a.	n.a.
1.2	Disponibilité de la ressource	Année	15	15			0%	n.a.	n.a.
1.3	Continuité du service du réseau d'adduction - Marge entre la consommation moyenne et le niveau de pointe historique	%	83,0	81,6			2%	n.a.	n.a.
1.3b	Continuité du service du réseau d'adduction - Capacité de fourniture maximale en RBC par rapport au niveau de pointe historique	%	90,5	89,9			1%	n.a.	n.a.
La qualité de l'eau distribuée									
				n.d.					
2.1	Taux de conformité de l'eau potable de distribution aux analyses impératives	%	99,8	99,7			0%	n.a.	n.a.
2.2	Taux de conformité de l'eau potable de distribution aux analyses indicatives	%	99,8	99,7			0%	n.a.	n.a.
2.3	Nombre de plaintes portant sur la qualité de l'eau potable	Unité	2,0	3,0			-33%	n.a.	n.a.
2.4	Taux de plaintes portant sur la qualité de l'eau potable	%	1,5	2,1			-27%	n.a.	n.a.
La qualité du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable									
				n.d.					
3.1	Consommation électrique dans l'approvisionnement et la distribution d'eau potable en RBC	kWh/m ³	0,6	0,5			7%	n.a.	n.a.
3.2	Indice linéaire des volumes non enregistrés	m ³ /km	3.713,9	3.648,0			2%	n.a.	n.a.
3.3	Rendement du réseau de distribution	%	87,0	87,9			-1%	n.a.	n.a.
3.4	Taux annuel de renouvellement des conduites de distribution	%	1,1	0,9			32%	n.a.	n.a.

3.5	Taux annuel de renouvellement des branchements	%	1,8	1,3			32%	n.a.	n.a.
3.6	Taux annuel d'extension du réseau actuel	%	0,2	0,2			-10%	n.a.	n.a.
3.7	Taux du réseau d'adduction en mauvais état	%	n.d.	-			n.a.	n.a.	n.a.
3.8	Taux de réparation du réseau en mauvais état	%	n.d.	n.d.			n.a.	n.a.	n.a.
La qualité du réseau de collecte des eaux résiduaires urbaines et limitation des surverses									
4.1	Taux de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	%	0,7	0,6			9%	n.a.	n.a.
4.2	Taux d'extension du réseau des collectes des eaux usées	%	0,1	0,1			-28%	n.a.	n.a.
4.3	Indicateur de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	#	3,0	11,0			-73%	n.a.	n.a.
4.4	Indicateur de quantité d'eau usée collectée	m³/km	64.695	72.106			-10%	n.a.	n.a.
La qualité de l'épuration des eaux usées									
5.1 a	Consommation énergétique dans le traitement des eaux usées SUD	kWh/m³	0,6	0,5			25%	n.a.	n.a.
5.1 b	Consommation énergétique dans le traitement des eaux usées NORD	kWh/m³	0,7	0,7			9%	n.a.	n.a.
5.1	Consommation énergétique dans le traitement des eaux usées	kWh/m³	0,7	0,6			11%	n.a.	n.a.
5.2 a	Consommation énergétique achetée dans le traitement des eaux usées SUD	kWh/m³	0,6	0,5			20%	n.a.	n.a.
5.2 b	Consommation énergétique achetée dans le traitement des eaux usées NORD	kWh/m³	0,6	0,6			7%	n.a.	n.a.
5.2	Consommation énergétique achetée dans le traitement des eaux usées	kWh/m³	0,6	0,6			9%	n.a.	n.a.
5.3 a	Intensité d'autocontrôle de la qualité de l'eau rejetée avant traitement SUD	%	98,6	48,4	94	100	104%	4,9%	-1,4%
5.3 b	Intensité d'autocontrôle de la qualité de l'eau rejetée avant traitement NORD	%	100,0	100,0			0%	n.a.	n.a.
5.3	Intensité d'autocontrôle de la qualité de l'eau rejetée avant traitement	%	99,3	65,5	94	100	52%	5,7%	-0,7%

5.4 a	Intensité d'autocontrôle de la qualité de l'eau rejetée après traitement SUD	%	100,3	50,0	94	100	101%	6,7%	0,3%
5.4 b	Intensité d'autocontrôle de la qualité de l'eau rejetée après traitement NORD	%	100,0	100,0			0%	n.a.	n.a.
5.4	Intensité d'autocontrôle de la qualité de l'eau rejetée après traitement	%	100,1	66,6	94	100	50%	6,5%	0,1%
5.5 a	Taux d'abattement de la charge polluante SUD	%	92,0	88,0	75		5%	22,7%	n.a.
5.5 b	Taux d'abattement de la charge polluante NORD	%	90,4	90,5			0%	n.a.	n.a.
5.5	Taux d'abattement de la charge polluante	%	90,7	90,0	75		1%	20,9%	n.a.
5.6 a	Tonnes de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières valorisantes SUD	Unité	7.682,0	8.175,0			-6%	n.a.	n.a.
5.6 b	Tonnes de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières valorisantes NORD	Unité	1.792,0	1.852,2			-3%	n.a.	n.a.
5.6	Tonnes de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières valorisantes	Unité	9.474	10.027			-6%	n.a.	n.a.
5.7 a	Tonnes de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières non valorisantes SUD	Unité	-	-			n.a.	n.a.	n.a.
5.7 b	Tonnes de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières non valorisantes NORD	Unité	5.017,0	7.866,0			-36%	n.a.	n.a.
5.7	Tonnes de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières non valorisantes	Unité	5.017,0	7.866,0			-36%	n.a.	n.a.
La qualité de la connaissance des infrastructures			n.d.	n.d.					
6.1	Densité des logements du réseau de distribution	Logements/km	269,4	268,7			0%	n.a.	n.a.
6.2	Densité des branchements du réseau de distribution	Branchements/km	87,8	88,1			0%	n.a.	n.a.
6.3	Taux de conformité de l'âge des compteurs par rapport à la législation	%	98,0	94,4			4%	n.a.	n.a.
6.4	Taux de renouvellement des compteurs	%	4,6	6,4			-28%	n.a.	n.a.
6.5 a)	Pyramide d'âge des compteurs : 0-4	Unité	115.77 2	102.527			13%	n.a.	n.a.

6.5 b)	Pyramide d'âge des compteurs : 4-8	Unité	111.338	98.242,0			13%	n.a.	n.a.
6.5 c)	Pyramide d'âge des compteurs : 8-12	Unité	68.643,0	66.468,0			3%	n.a.	n.a.
6.5 d)	Pyramide d'âge des compteurs : 12-16	Unité	51.816,0	54.368,0			-5%	n.a.	n.a.
6.6 a)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable : réseau d'adduction	%	n.d.	-			n.a.	n.a.	n.a.
6.6 b)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable : réseau de répartition	%	n.d.	-			n.a.	n.a.	n.a.
6.6 c)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable : réseau de distribution	Fuite / 100Km	39,8	35,7			12%	n.a.	n.a.
6.7	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	%	42,3	38,5			10%	n.a.	n.a.
L'adéquation entre le prix de l'eau et son coût de revient				n.d.					
7.1	Consommation d'eau potable par habitant en Région Bruxelles-Capitale	m ³ /habitants	31,5	32,1	35	30	-2%	-10,1%	4,9%
7.2	Vente d'eau par kilomètre de réseau de distribution	m ³ /km	25.267,2	25.513,9			-1%	n.a.	n.a.
7.3	Taux de connexion au réseau de collecte des eaux usées	%	99,8	99,8	100	100	0%	-0,2%	-0,2%
7.4	Longueur du réseau de collecte non raccordée aux stations d'épuration	km	4,8	4,8			0%	n.a.	n.a.
7.5	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année de l'exercice considéré	%	11,8	13,9			-15%	n.a.	n.a.
7.6	Taux de plans de paiements accordés annuellement par abonnés	%	7,8	8,1			-4%	n.a.	n.a.
7.7	Coût-vérité standardisé Approvisionnement	€/m ³	2,3	2,4			-4%	n.a.	n.a.
7.8	Coût-vérité standardisé Assainissement	€/m ³	1,9	2,7			-30%	n.a.	n.a.
7.9	Taux de récupération des coûts d'approvisionnement en eau potable, avant subsides	%	95,1	90,4	95	100	5%	0,1%	-4,9%
7.10	Taux de récupération des coûts d'approvisionnement en	%	95,3	90,4	100	100	5%	-4,7%	-4,7%

	eau potable, après subside								
7.11	Taux de récupération des coûts des services publics de collecte des eaux usées, avant subside	%	94,8	57,3	95	100	65%	-0,2%	-5,2%
7.12	Taux de récupération des coûts des services publics de collecte des eaux usées, après subside	%	95,4	60,1	100	100	59%	-4,6%	-4,6%
7.13	Taux de récupération des coûts des services publics d'épuration des eaux usées, avant subside	%	69,5	62,6	95	100	11%	-26,9%	-30,5%
7.14	Taux de récupération des coûts des services publics d'épuration des eaux usées, après subside	%	141,9	147,8	100	100	-4%	41,9%	41,9%
7.15	Taux de récupération des coûts d'assainissement, avant subside	%	84,8	58,9	95	100	44%	-10,8%	-15,2%
7.16	Taux de récupération des coûts des services publics d'assainissement, après subside	%	113,8	86,9	100	100	31%	13,8%	13,8%
7.17	Taux de récupération des coûts de l'ensemble des services de l'eau, après subside	%	90,4	73,6	100	100	23%	-9,6%	-9,6%
7.18	Taux de récupération des coûts de l'ensemble des services de l'eau, après subside	%	103,7	88,5	100	100	17%	3,7%	3,7%
7.19	Taux de récupération des coûts des services publics de production, avant subside	%	101,1	99,5	95	100	2%	6,4%	1,1%
7.20	Taux de récupération des coûts des services publics de production, après subside	%	101,1	99,5	100	100	2%	1,1%	1,1%
7.21	Taux de récupération des coûts des services publics de distribution, avant subside	%	90,5	83,8	95	100	8%	-4,7%	-9,5%
7.22	Taux de récupération des coûts des services publics de distribution, après subside	%	90,8	83,8	100	100	8%	-9,2%	-9,2%

Concernant les indicateurs techniques, BRUGEL a pris connaissance des valeurs reportées pour 2017 et pour les années précédentes. Il n'est cependant pas possible de rendre une analyse pertinente sur la performance du secteur de l'eau sur base des seuls indicateurs techniques ci-dessus. Cette conclusion est supportée par une étude réalisée en 2017 par BRUGEL sur la faisabilité d'un benchmark des indicateurs coûts-vérités par rapport à d'autres villes belges et européennes.

Dès lors, il a été décidé de définir un nouveau set d'indicateurs, qui pourra intégrer certains indicateurs techniques coût-vérité, en vue d'évaluer la performance du secteur de l'eau, au besoin par un benchmark.

Ce nouveau set d'indicateurs est en cours de définition dans le cadre de l'étude sur le fonctionnement du secteur qui fait office de première partie de l'audit du secteur, mené par BRUGEL.

3.5.2 Financiers, technico-financiers et sociaux

Une série de nouveaux indicateurs ont été demandés aux acteurs de l'eau afin d'entamer une analyse (technico-) financière et social en vue de l'élaboration des nouvelles méthodologies pour fixer les tarifs de l'eau.

Les acteurs de l'eau ont accepté de se prêter au jeu et ont fait parvenir à BRUGEL les données disponibles. Cependant, ces données ne seront pas analysées dans le cadre de ce reporting 2017. En effet, elles feront l'objet ultérieurement d'une analyse et d'un rapport qui pourra éventuellement venir se greffer à l'audit réalisé en parallèle par BRUGEL et portant sur le fonctionnement du secteur.

3.6 Les Annexes

3.6.1 Rapports d'assurance

3.6.1.1 VIVAQUA



4. CONCLUSION

Mission et responsabilités

Nous avons été chargés par la SCRL VIVAQUA (la « Société ») de l'exécution d'une mission d'assurance raisonnable sur les informations reprises dans chacun des reportings et annexes suivants :

Production, Distribution, Collecte, Épuration, Indirects, Interact, Revenus, Taux de récupération, Plan quinquennal d'investissement et de financement, Indicateurs de performance, « les Reportings » ci-après, devant être transmis à BRUGEL en vue de lui permettre d'établir le coût-vérité de l'eau en Région de Bruxelles Capitale, conformément aux dispositions prévues dans l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 décembre 2015 établissant un outil de suivi et de rapportage en vue de l'évaluation du coût-vérité de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale (« l'Arrêté Plan comptable de l'Eau du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale »). La direction de la Société est responsable des Reportings.

En tant que réviseur d'entreprises indépendant, notre responsabilité est de fournir une assurance raisonnable que les Reportings sont conformes aux critères repris dans les dispositions reprises dans l'Arrêté Plan comptable de l'Eau du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Étendue de nos travaux

Nos procédures ont été exécutées conformément à la Norme internationale sur les missions d'assurance 3000 Missions d'assurance autres que l'audit ou la revue limitée de données historiques émise par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance de la Fédération internationale des experts-comptables. Cette norme requiert que nos procédures soient planifiées et exécutées en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les Reportings sont conformes aux critères repris dans les dispositions reprises dans l'Arrêté Plan comptable de l'Eau du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Nos procédures incluent l'examen, par sondages, des éléments probants. Nous estimons que nos procédures constituent une base raisonnable pour notre conclusion.

Conclusion

A notre avis, et à l'exception de remarques mineures formulées dans le corps de notre rapport, les Reportings établis par la SCRL VIVAQUA pour l'année comptable 2017 relatifs à la Région de Bruxelles-Capitale sont conformes aux dispositions reprises dans l'Arrêté Plan comptable de l'Eau du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Bruxelles, le 31 août 2018

RSM InterAudit SCRL
Représenté par

A blue ink signature of Pierre Warzee, written in a cursive style.

Pierre Warzee
Associé

3.6.1.2 SBGE

S.B.G.E.
Rapport établi par le Réviseur

Etendue de nos travaux

Nos procédures ont été exécutées conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance 3000, missions d'assurance autres que l'audit ou la revue limitée de données historiques émises par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance de la Fédération internationale des experts-comptables. Cette norme requiert que nos procédures soient planifiées et exécutées en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les reportings sont conformes aux critères repris dans les dispositions reprises dans l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale établissant un outil de suivi et de rapportage en vue de l'évaluation du coût-vérité de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale, modifiant l'Arrêté du 22 janvier 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale établissant un plan comptable uniformisé du secteur de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale. Nos procédures incluent l'examen, par sondages, des éléments probants. Nous estimons que nos procédures constituent une base raisonnable pour notre conclusion.

Conclusion

Sur base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause que les données sélectionnées ont été établies dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux procédures de reporting applicable au sein de la Société.

Le 31 juillet 2018

F.A.WILMET & CIE, S.P.R.L.

Réviseurs d'Entreprises

Commissaire

Représentée par



Francis WILMET

3.6.1.3 AQUIRIS



Rapport du commissaire à la direction d'Aquiris SA sur le reporting 'Eputation' pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, établi sur la base de l'Arrêté du 3 décembre 2015 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du réviseur d'entreprises sur les informations fournies dans l'information financière au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du réviseur d'entreprises. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

Nous communiquons à la direction notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Zaventem, le 8 octobre 2018

KPMG Réviseurs d'Entreprises
représentée par

Vanessa Cordonnier
Réviseur d'Entreprises

3.6.2 Reportings détaillés consolidés

Disponible en version électronique

4 Conclusions

Conformément à l'OCE et l'arrêté « coût-vérité », BRUGEL a établi un rapport reprenant la consolidation des comptes 2017 et une analyse détaillée des résultats.

Ce rapport sera transmis à la Ministre en charge de la politique de l'eau pour communication au Gouvernement.

* *
*